

### Si ça fuit, faut faire un joint !

«**E**st-ce qu'il y a un joint qui tourne ? » demande Richard Branson à Barack Obama, dans la Maison Blanche, mais on ne sait pas si c'était pour lui dire « monte sur la corde à la linge » ou « lâche la bouteille paie ton spiff »...

A Carthagène, au sommet des Amériques, le même Barack Obama dit « qu'il n'est pas opposé à un débat, mais que lui et son administration restent opposés à la légalisation » et une semaine plus tard le tsar antidrogue US, Gil Kerlikowske détaille un programme de 113 mesures axé prioritairement sur la prise en charge sanitaire, la prévention, des mesures « pour tourner le dos aux politiques du passé qui conduisent aux incarcérations de masse, en ignorant qu'il est nécessaire d'avoir une approche équilibrée ». Remarquons qu'en moins d'un an, une dizaine de pays sud-américains ont adopté des mesures pragmatiques en rupture avec la sacro-sainte « guerre à la drogue » si chère aux Gringos !

Ailleurs aussi, ça craque ! En Australie, ils avancent à grand pas. En Tunisie, on manifeste pour la dépénalisation de la consommation de cannabis. Au Maroc, on y pense de plus en plus et la presse s'en fait l'écho, parce que « l'or vert » aurait plus d'avenir que l'or noir. En Indonésie, des usagers de drogues manifestent pour dénoncer les violences policières à leur encontre. Même en Malaisie, la réduction des risques fait son chemin. En Iran où l'on distribue des seringues propres aux usagers incarcérés pour lutter contre les maladies infectieuses, comme le SIDA, mais en France ce n'est pas possible !

En Europe, en Allemagne, les partisans de la légalisation programment une tournée de « 100 jours pour la légalisation » ; en Espagne, le maire d'une ville fait voter par référendum le lancement de la culture de cannabis pour renflouer ses caisses ; la ville de Copenhague veut légaliser et les coffeshops de la province de Maastricht résistent... contrairement à ce qu'on veut nous faire croire ici dans l'Hexagone. Et l'évidence s'impose,

le génie commence à sortir de la bouteille. La légalisation, une autre forme de régulation du phénomène « drogues » est à l'ordre du jour partout dans les têtes. Y compris au niveau de l'Union européenne, où les organisations de la société civile sont maintenant partie prenante des discussions conduites sous la présidence danoise et qui se termineront à Chypre vers la fin de l'année.

Mais en France, 21 millions de spectateurs regardent benoîtement un drame national (mondial), et on continue de faire comme si cela n'existait pas : les personnes atteintes de maladies gravement handicapantes ne peuvent toujours pas se soulager facilement avec du cannabis. Avez-vous entendu ou vu lors des Sidaction ou Téléthon, une seconde de témoignage à propos de l'usage thérapeutique du cannabis ?

Ici, on condamne Jean Paul Laurent et des milliers d'anonymes avec un simple test salivaire non fiable à 100%, bientôt l'ethylo-test vierge obligatoire dans le véhicule (donc toujours en avoir au minimum deux pour se « raser »), etc... Et on peut multiplier les exemples pour renflouer les caisses de l'Etat policier en même temps que celles des laboratoires. Même si ça coûte encore plus cher à la société.

Des milliers d'individus, usagers de drogues, internautes, travailleurs immigrés, demandeurs d'asile, des « nounous », des « bif-fins », etc... sont condamnés à devenir des délinquants et à désober aux multiples lois liberticides... C'est pour réagir face à cette urgence globale pour la défense de nos droits humains vitaux, que des Pirates, des Indigné-e-s, des Herri-istes ou Erroristes sont en train d'émerger du paysage mondial. Parions que bientôt ils inonderont le pré carré comme un tsunami pacifique.

Alors Barack, Angela, Vladimir, Hu, Nicolas, David ? C'est sûr. Il faudra plus d'un joint pour colmater les brèches du vaisseau terre !

redaction@rbh23.com

# MARCHE MONDIALE DU CANNABIS 2012

## DÉPÉNALISATION - AUTOPRODUCTION CANNABIS THÉRAPEUTIQUE

Le changement c'est MAINTENANT

**samedi 12 mai Bastille à 14 heures**

<http://marche.mondiale.free.fr>



**ScreenyWeeny**  
Le meilleur pénis artificiel au monde. Pénis en silicone très authentique grâce à l'utilisation de la fonction « Push & Piss ».

**lean rin**  
for mobile !!!  
SYNTHETIC URINE

Slip spécial à utiliser en route. Avec poche secrète pour l'urine synthétique et les objets de valeur.

Tel.: +49 (0) 7042 102885 • www.leanrin.de • shop@leanrin.de

chanvre hanf

# Info

WWW.CHANVRE-INFO.CH

**VAPOCANE**

Avec le VAPOCANE préserve les poumons en transformant ton bong en vaporisateur. Vidéo sur [www.vapocane.com](http://www.vapocane.com)

[www.vapocane.com](http://www.vapocane.com)

Contact: office@vapocane.com  
Tel. 0034-610-232546  
Un produit de ROB et SOLWE



Prochain Numéro :  
CULTURE CANNABIS

Distribution & Diffusion

Abonnement personnel : 6 numéros/an 30€, incluant l'adhésion à CSF qui permet de faire une économie sur un envoi direct d'Allemagne (à 50€). Adresser votre chèque avec vos coordonnées détaillées sur papier libre, à **Les Amis de CSF c/o Lady Long Solo**, 38 rue Keller 75 011 PARIS. Chèque libellé à l'ordre : **Les Amis de CSF**. Un récépissé et une carte d'adhésion seront envoyés.  
**Diffusion**  
La liste des lieux où retrouver la gazette RBHI<sup>23</sup> est en cours d'élaboration. Devenez « Distributeur Relai » à partir de 50 numéros. Merci de vous enregistrer via le site [rbh23.com](http://rbh23.com)

# PUB

**RBHI** - La Gazette du Chanvre est à votre disposition pour présenter tout événement, fête, congrès, concernant le chanvre, mais aussi pour publier vos articles, photos, annonces commerciales, reportages...etc. N'hésitez pas à nous les communiquer : [contact@rbh23.com](mailto:contact@rbh23.com)



**contact**  
redaction@rbh23.com

**distribution**  
Agence Sowjet GmbH  
Rykestr. 13 | 10405 Berlin | Allemagne  
numéro d'identification fiscale 37 220 20818

**fondateur**  
Emmanuel Kotzian  
**directeur de la publication**  
Emmanuel Kotzian - Agence Sowjet

**rédacteur en chef**  
Farid Ghehiouèche  
**comité de rédaction**  
Odile Bourriquet, Arnaud Debouté, André Fürst, LTF, Mark Marker, Syrinx Matagne, Sebastian Naar, Raph, Michel Sitbon, Bruno Valkeneers.  
**ont contribué à ce numéro avec nos remerciements :**  
Ananda, Nicolas Dupont-Aignan, Jean Pierre Galland, KIKI, Emmanuel Maillard, Michka, PHIX, Philippe Poutou, Pr. Sativa.

**publicité**  
pub@sowjet.de

**maquette - graphisme**  
mark marker - Agence Sowjet  
**illustrations**  
mark marker, Kiki,

**impression**  
Schenkelberg Druck Weimar GmbH  
Printed in Germany

**abonnements/contact**  
contact@rbh23.com

**dépôt légal**  
A parution, Tous droits réservés. Merci d'indiquer dans votre courrier vos coordonnées postales, téléphoniques ou électroniques. Les manuscrits et documents non utilisés ne sont pas restitués.

**mise en garde**  
Toute consommation abusive de drogues est dangereuse ! Le contenu des annonces commerciales n'engage pas la rédaction, nous encourageons nos lecteurs à respecter les lois en vigueur dans leur pays.

[www.RBH23.com](http://www.RBH23.com)



# Test salivaire « antistup », non merci !

## Vampire racket

La MILDT nous informe qu'en vertu de l'article 86 de la loi LOPPSI II prévoyant de mettre à la charge de la personne condamnée des frais de dépistage de stupéfiants, un arrêté du 29 février 2012 modifie donc l'article 1018A du code général des impôts qui régit les frais de procédure. Cette augmentation du droit fixe de procédure est applicable depuis le 9 mars 2012.

Cette somme, fixée à 210 euros, vient augmenter le montant des droits fixes de procédure dû par chaque personne condamnée. Elle correspond au montant maximal des indemnités allouées aux laboratoires effectuant les analyses toxicologiques

permettant d'établir la présence de stupéfiants dans le sang. Les automobilistes peuvent être soumis à des contrôles routiers au cours desquels le dépistage de la prise de stupéfiants peut être effectué. En cas de test salivaire positif, une prise de sang est effectuée afin de procéder à des analyses toxicologiques complètes car seules ces analyses permettent d'établir la présence de stupéfiants dans le sang de manière (Ndlr : quasi) irréfutable devant un tribunal. Ce dépistage devient obligatoire en cas d'accident mortel ou en cas d'accident corporel si le conducteur est soupçonné d'avoir fait usage de stupéfiants. Ces analyses ayant un coût non négligeable pour

la collectivité viennent donc d'être mises à la charge du délinquant routier.

Il faut dénoncer l'Etat vampire qui pompe notre argent et notre sang ! Il faudrait s'en tenir à cette déclaration « Juré, craché Monsieur l'agent, je n'ai jamais consommé parce que c'est interdit et je refuse de pratiquer un test salivaire défectueux ou non fiable ».

Source : [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)

Si vous ne l'avez pas encore fait, signez dès maintenant la pétition **Répression routière : trop c'est trop !** [www.liguedesconducteurs.org/petition-aux-candidats.html](http://www.liguedesconducteurs.org/petition-aux-candidats.html)

Il faut refuser l'arbitraire du contrôle salivaire sur le bord des routes. « Dites non au test salivaire » en toutes circonstances, et déclarez simplement « Je ne suis pas sous l'emprise de stupéfiants, c'est interdit. Je ne suis pas positif au THC, peut-être au THC-COOH ».\*

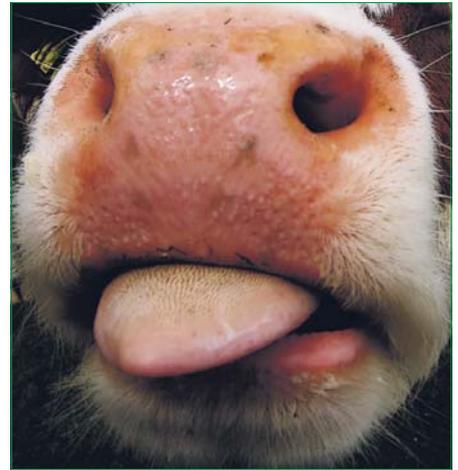


Image: archives

Une première en France. Un automobiliste du Maine-et-Loire, âgé de 36 ans, a été relaxé, alors qu'il restait dans son sang des traces de cannabis après une consommation plusieurs jours avant les faits - le 14 octobre 2011, contrôlé positif aux stupéfiants après un dépistage salivaire.

Plaidant la relaxe avec à l'appui une décision du Conseil Constitutionnel, ses avocats, Me Pascal Rouiller et Me Vincent Jamoteau devant le tribunal correctionnel d'Angers ont fait valoir qu'« il n'existe, en matière de stupéfiants, aucun seuil sérieux, aucun taux défini par la loi, pour établir une quelconque influence sur le comportement d'un automobiliste (...) Nous ne contestons pas les dispositions concernant l'usage de stupéfiants mais celles relatives au code de la route souhaitant réprimer la conduite sous influence de stupéfiants. ». Se référant à l'emprise

d'un état alcoolique où un seuil minimum est déterminé pour envisager la répression, une juge d'Angers a donc relaxé leur client. Or une décision du conseil constitutionnel affirme : « Il appartient au pouvoir réglementaire, sous le contrôle du juge compétent, de fixer en état des connaissances scientifiques, médicales et techniques, les seuils minima de détection témoignant de l'usage de stupéfiants. »

Les deux avocats ont alors foudroyé, au tribunal d'Angers, les avis de professeurs de l'Inserm et de plusieurs médecins chercheurs qui disent clairement : « En matière de prise de cannabis, il faut prendre en compte deux éléments : la présence d'un principe actif appelé le THC et un principe passif le THC-COOH. »

Le THC dans le sang à un certain degré atteste d'une consommation récente de cannabis pouvant, selon les experts, perturber les facultés du

conducteur. Le THC-COOH dans le sang ou les urines révèle une consommation pouvant remonter à plusieurs jours, voire plusieurs semaines, sans lien avec d'éventuels effets sur le comportement de conduire.

Pour l'automobiliste du Maine-et-Loire, ses analyses n'ont révélé aucune présence de THC, seulement du THC-COOH à hauteur de 3,7 nanogrammes. Dans son délibéré, la juge d'Angers note d'abord : « Il est indéniable, qu'en matière d'alcool au volant, un seuil a été évalué selon l'esprit de la loi. » En ce qui concerne, la conduite sous influence de stupéfiants définie par aucun seuil, elle estime : « La seule présence de THC-COOH, au regard des connaissances médicales et scientifiques actuelles ne permet pas, en l'absence de THC qui correspond au principe actif du cannabis, d'affirmer que le comportement du conducteur se trou-

ve modifié et qu'il y ait un quelconque effet sur la conduite d'un véhicule. » L'automobiliste est relaxé. Le parquet d'Angers a fait immédiatement appel.

Pour rappel (cf RBHI<sup>23</sup> - N°4), une étude américaine concernant les états autorisant l'usage thérapeutique du cannabis, la consommation d'alcool et les accidents de la route conduite par les Dr D. Mark Anderson (Université du Montana) et Daniel Rees (Université du Colorado) confirme que « conduire en ayant consommé du cannabis rend plus prudent et attentif, et réduit le nombre d'accidents - réduction de 9% des accidents routiers constatés dans les états disposant de lois autorisant l'accès au cannabis thérapeutique. Consommer du cannabis réduit la consommation d'alcool surtout chez les 20-29 ans. L'étude montre que l'effet de l'herbe sur les conducteurs est l'inverse de

celui produit par l'alcool... les conducteurs sous l'influence du cannabis roulent moins vite, prennent de meilleures décisions et respectent les distances de sécurité... »

\* Démonstration avec un article d'Yves Launay dans le journal quotidien le plus lu en France, **Ouest France**, commenté par [Cannabissansfrontieres.org](http://Cannabissansfrontieres.org).

Sources : <http://cannabissansfrontieres.org/angers-la-conduite-sous-cannabis647.html>  
[http://www.iza.org/en/webcontent/publications/papers/viewAbstract?dp\\_id=6112](http://www.iza.org/en/webcontent/publications/papers/viewAbstract?dp_id=6112)

Ressources utiles : <http://insecurite.bloglemonde.fr/2011/07/17/a-quand-un-vrai-debat-sur-la-reglementation-des-drogues/>  
[http://ffsu.org/filesadmin/ffsu/pdf/Secutopics/Conduites\\_a\\_lessettes/Politique\\_francaise\\_des\\_droguesFINAL.pdf](http://ffsu.org/filesadmin/ffsu/pdf/Secutopics/Conduites_a_lessettes/Politique_francaise_des_droguesFINAL.pdf)

# J'ai Rendez-Vous le 18 juin

Par Jean Pierre Galland

La dix-neuvième édition de « l'Appel du 18 joint » tombe un lundi, le lendemain du deuxième tour des législatives.

Imaginons que le nouveau président soit de gauche tout comme les députés qui composeront l'Assemblée nationale le 17 juin au soir. Et si ce n'était pas le cas, si contre toute attente, Sarkozy et sa clique gardaient le pouvoir, et bien nous ne changerions rien à notre discours et dénoncerions la politique de tolérance zéro que le gouvernement a tissé au fil des années. D'un rapport partial (Drogue : l'autre cancer) à une campagne de prévention grotesque, d'une circulaire digne d'un État totalitaire (la circulaire Perben exigeant des procureurs « une politique pénale volontariste » contre « la provocation à l'usage de stupéfiants ») au dernier plan de la Mildt qui privilégie la répression au dé-

triment de l'éducation, nous ne pouvions imaginer pire politique que celle d'Étienne Apaire...lequel (ouf!) quitte sa fonction de président de la Mildt pour devenir Inspecteur général adjoint des services judiciaires.

Imaginons que la droite à la tête de l'État depuis 1995 élise un président socialiste en 2012. Vous l'avez remarqué comme moi, sur le sujet sensible des drogues, aucun des candidats de gauche (à l'exception d'Éva Joly) s'est exprimé malgré les provocations de la droite. En témoigne Claude Guéant interpellant le candidat socialiste de la tribune de l'Assemblée nationale : « Les Français ont le droit de savoir et nous devons poser la question à François Hollande de savoir ce qu'il pense de cette question. »

Crossière provocation de l'homme de main du président qui voudrait que le candidat socialiste condamne la politi-



Image: Hanf Journal

que répressive de la Mildt et se prononce (ça ne mange pas de pain) en faveur d'un grand débat et bla bla bla... Ce qui suffirait à Claude Guéant pour entamer le couplet bien connu du laxisme de la gauche envers le cannabis, ce fléau de la jeunesse.

Nous avons appris du passé qu'il faut harceler des responsables politiques et leur démontrer les dégâts de la prohibition pour qu'ils évoluent. En cas de victoire de la gauche, les activistes s'y emploieront, mais ils n'accompliront rien sans vous qui, après avoir défilé par milliers le 12 mai, nous retrouverez à La Villette le 18 juin (et partout en France) pour dire que le moment est venu d'abroger la loi de 1970 et d'inventer une alternative à la prohibition du cannabis.

Jean Pierre Galland, est Président du CirC-Paris

## SFLASH +++ NEWSFLASH +++ NEWSFLASH +++ NEWSFLASH

### Un pays tombé bien bas

La Hollande et son « wietpass »

L'initiative s'appuie sur l'Article 1 de la Constitution des Pays-Bas stipulant que « Toute personne vivant aux Pays-Bas doit être traitée de manière égale dans des circonstances identiques. La discrimination en raison de la religion, d'une croyance, d'opinion politique, de race, de sexe ou tout autre motif que ce soit ne sera pas tolérée ». Un site internet [new-rules.info](http://new-rules.info) vient de voir le jour pour renseigner les personnes qui n'habitent pas les Pays-Bas. Car « à partir du 1er mai 2012, tous les coffeeshops des provinces du sud des Pays-Bas seront contraints de fermer leurs portes aux visiteurs étrangers. Dès le 1er Janvier 2013, cette nouvelle politique sera étendue à l'ensemble des coffeeshops néerlandais ». De nombreux experts estiment que cela va produire une croissance considérable du trafic, avec une dissipation de la séparation des marchés et une dispersion des canaux de vente au détail. En dehors du 420 (appel

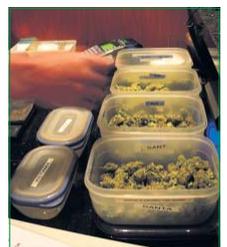


Image: Hanf Journal

pour une manif' internationale « Pour la régulation, la légalisation et la tolérance ; Contre le « weedpass », la discrimination, et la diabolisation », un autre rassemblement de masse est prévu à Amsterdam, le 17 juin pour la « journée de la culture du chanvre en Hollande ». Chose amusante, le 20 avril clôture le premier tour de l'élection présidentielle et la veille de « l'Appel du 18 joint », ce sera le second tour des élections législatives...

[www.new-rules.info/index-fr.html](http://www.new-rules.info/index-fr.html)

# Politique de l'autruche

Par Farid Ghehiouèche

Ce pourrait être un scoop mondial, puisque qu'aucun média n'en a encore vraiment parlé. Quid de la 55ème session de la Commission des Stupéfiants de l'ONU à Vienne qui s'est tenue du 9 au 16 mars ? Rien, nada, nitchevo. Sur Internet, avec « Vienna 2012 drugs », on tombe d'abord sur un communiqué du Comité des ONG à Vienne, puis sur le compte-rendu d'ENCOD, ensuite sur le site de l'INPUD, enfin sur celui de l'IDPC. En résumé : les ONG de la société civile. Notons qu'il y avait aussi des représentants d'autres réseaux comme TNI, LEAP, Youth Rise, SSDP, etc...

Les rares lignes dont on a pu prendre connaissance dans la presse autrichienne locale à défaut de voir les autres médias internationaux s'y intéresser, tournaient autour du passage remarqué une fois de plus du président de l'état plurinational de Bolivie, Evo Morales. Ferme, il a su présenter à la Tribune de la plénière d'ouverture de la CND, les produits dérivés par lesquels les Boliviens veulent faire progresser en dépit de l'imbricatio avec les Nations Unies, leur revendication d'une utilisation traditionnelle de cette feuille de coca, qui n'est pas la cocaïne (!). Sinon, la présence diplomatique massive, visible et bien orchestrée de délégations d'Afghanistan, de Turquie, de Colombie, du Pakistan, et de la Thaïlande n'aura pas suffi à contenir les aspirations au

changement. Même si dans les textes officiels rien ne transparaît, il demeure qu'en 2012 le souffle de la réforme s'est largement fait ressentir. Essentiellement porté par la présence de nombreux représentants d'ONG, certaines questions mais aussi des affirmations qui dérangeaient ont pu être formulées directement. Comme par exemple, au moment de la conférence de presse du Yuri Fedotov, le chef de l'UNODC qui s'est interrompu au bout de 33 minutes parce qu'il souhaitait répondre aux questions de « vrais journalistes, pas d'activistes ». Il faut dire que la dernière question était perfide : « pensez-vous que les Etats des USA qui ont adopté des lois favorables au cannabis thérapeutique soient en contradiction avec les conventions internationales ? ». Sèchement, il a répondu « OUI, c'est le cas » en se levant immédiatement. Juste auparavant il avait été gravement échaudé, par les questions relatives à la politique en Russie à l'égard des usagers de drogues injectables, et des programmes de substitution et de réduction des risques quasi inexistantes... C'était d'une certaine manière l'obliger à balayer devant sa porte. Il l'aura refermée.

Personne ne saura vraiment si le nouveau président Poutine entendra un jour ces fortes critiques. Toujours est-il que la stratégie onusienne de maintien de la prohibition passe désormais de la main des Etats-Unis à celles des Russes, qui reprennent le flambeau

avec une ferme intention hygiéno-totalitaire, et un maître mot : abstinence.

Et cela, les délégués russes l'ont fait clairement sentir, le vendredi après midi, lors de la discussion sur la dernière résolution, puisque toutes avaient été adoptées la veille à un train d'enfer. C'est sur la présence et la participation de certaines ONG, que les délégués russes par une démonstration hallucinante osèrent utiliser la transparence quant à la sélection des ONG, arguant que la participation de certaines d'entre elles était non-démocratique... Un avertissement clair pour l'année prochaine, où il y aura manifestement une volonté de contrôler et sans doute limiter la participation de délégués de certaines associations.

D'un point de vue général, si on observe bien l'actualité, la proposition des états de l'isthme amérindien (Mexique, Colombie, Honduras, Guatemala) d'ouvrir un débat sur une possible alternative à celle en usage et en échec total depuis des décennies, sur fond de rapport de la Commission Mondiale sur la Politique des Drogues, a ouvert la brèche : la légalisation sera bientôt officiellement et assez logiquement mise à l'agenda des grandes réunions internationales, comme le sommet des Amériques du 14-15 avril.

Tout comme la crise économique en Europe favorise une tendance aux politiques de dépenalisation faisant appel au pragmatisme, à l'exemple du Portugal. La Pologne, et



Image: Farid

la Grèce, deux pays qui avaient des législations similaires à celle en vigueur en France, ont décidé de stopper cette stratégie contreproductive au cours du dernier semestre 2011.

Enfin, la prochaine stratégie de l'Union européenne sera adoptée sous présidence chypriote, et y a tout lieu de penser qu'elle sera le reflet de ces discussions avec la société civile, et des recommandations du Parlement européen. C'était en tout cas, l'analyse optimiste du responsable du TNI, Martin Jelsma répondant à la question d'un universitaire de l'UNODC qui souhaitait savoir s'il n'y avait pas trop d'espoirs face à un appareil peu enclin à lâcher prise...

C'est peut-être une des avancées qui ressortira des discussions officielles de cette CND 2012, quand le vent de la réforme aura définitivement changé le sens des priorités entre d'un côté la prévention et le soin et de l'autre côté la péna-

lisat et la répression. C'était d'ailleurs la thématique d'une résolution remettant en cause les politiques uniquement répressives, appliquant notamment les exécutions capitales. Deux documents en plus sont quand même sortis : le premier est cette déclaration commune de plusieurs agences de l'ONU pour demander que les camps de réhabilitation par le travail soient fermés parce qu'ils sont contraires aux Droits de l'Homme. Le second, c'est « un guide pour l'estimation des besoins de substances placées sous contrôle international » par l'INCB (en français OICS) (2). Plus concrètement encore, dans les couloirs, comme dans certaines réunions programmées en marge du sommet officiel, la « cannabis médical », la « régulation légale », « l'accès aux médicaments antidouleurs », la « réduction des risques », « l'ouverture d'un débat », « la prise en compte de la parole des usagers » pa-

roles portées par la société civile paraissent avoir été au cœur des échanges. Avec une forte aspiration à sortir des postures incantatoires pour prendre en compte la réalité du terrain.

Ressources :  
 (1) : Le magnifique reportage vidéo en anglais : <http://drogreporter.hu/en/cnd2012>  
 (2) : [www.idpc.net/publications/2012/03/guide-on-estimating-requirements-for-substances-under-international-control](http://www.idpc.net/publications/2012/03/guide-on-estimating-requirements-for-substances-under-international-control)  
 Sources :  
[www.ccsa.ca/2012%20CCSA%20Documents/VNGOC-Press-Release-2012-March-13-fr.pdf](http://www.ccsa.ca/2012%20CCSA%20Documents/VNGOC-Press-Release-2012-March-13-fr.pdf)  
[www.encod.org/info/IMPRESSIONS-FROM-VIENNA-PART-1.html](http://www.encod.org/info/IMPRESSIONS-FROM-VIENNA-PART-1.html)  
[www.inpud.wordpress.com/2012/03/16/inpud-is-at-the-cnd-in-vienna-so-what-is-going-on-2/](http://www.inpud.wordpress.com/2012/03/16/inpud-is-at-the-cnd-in-vienna-so-what-is-going-on-2/)  
[www.idpc.net/alerts/2012/03/idpc-reports-from-the-55th-session-of-the-cnd](http://www.idpc.net/alerts/2012/03/idpc-reports-from-the-55th-session-of-the-cnd)

# Reportage gonzo aux Nations Unies

Par Farid Ghehiouèche

## 1 - De la présence française à Vienne

Hors quelques représentants de la Réduction des Risques, dont Médecins du Monde et Aides, deux personnalités francophones issues de la délégation de la Commission Globale pour la Politique des Drogues, Mme Ruth Dreyfus, ancienne présidente de la Confédération Helvétique et M. Michel Kazatchkine, ancien directeur du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, la présence française n'était pas optimale, à la différence des délégations de la société civile en provenance des Pays-Bas, de quelques pays d'Europe de l'est, de l'Angleterre, et même un certain nombre des Etats Unis.

Il faut dire qu'Etienne Aparaire est sur le départ, et la perspective d'un changement de gouvernement en France et de l'éventuelle formulation d'une nouvelle politique dicte logiquement une réserve. Fraîchement débarqué, je serai la main du Président de la MILDT en lui soumettant le livre de Francis Caballero *Legalize It !*, qu'il refusa en de-

mandant qu'il lui soit adressé avec les dédicaces jointes de l'auteur et de l'éditeur. Je le titillais à propos d'une invitation suspecte circulant sur internet proposant une soirée festive dans les locaux de la MILDT, le lundi 18 juin... Il n'en savait pas plus sur cette vraie-fausse invitation. Mais dans son attitude totalement détachée, on sentait bien que son grand plaisir allait être de remplir un maximum de sacs au supermarché détaxé réservé aux délégués officiels et aux personnels des agences onusiennes.

Plus sérieusement, la cheffe de la délégation française, Madame l'Ambassadeur de France en Autriche aurait peut-être dû garder plus de réserve lors d'une rencontre bi-latérale, face aux membres de la délégation Bolivienne.

Après leur avoir signalé que la France s'opposera par une lettre au secrétaire général des Nations Unies à leur réadhésion aux conventions sur les stupéfiants ; elle émit l'idée particulière que la Bolivie « devrait changer de constitution en se conformant au système international » !!!

Même si l'on peut supposer que l'intention n'était pas mauvaise bien que totalement

impérialiste, la France semblait bien peu respecter un principe fondamental, celui de la souveraineté des peuples... Par ailleurs, la seule intervention de sa part dont j'ai pu être le témoin lors de la plénière de clôture concernait l'emploi et la rédaction des acronymes en version française dans les textes pour les francophones (par exemple, en anglais UNODC - en Français ONUDC ; INCB / OICS ; EU / UE ; etc) et c'est alors qu'on mesure l'importance d'être français...

## 2 - Des événements connexes

Que ce soit les événements de l'IDPC lors des pauses déjeuner, ou ceux programmés dans les rencontres informelles à l'initiative du Comité des ONG de Vienne comme celles avec le Directeur de l'ONUDC, Yuri Fedotov, la Présidente de la CND ou celle avec le président de l'OICS, un vent de réforme a soufflé fort, avec des prises de paroles assez tranchantes. Comme par exemple, l'intervention de Boaz Wechtel de l'ENCOD demandant à la présidente de la CND, lors de la rencontre informelle organisée par le Comité des ONG de Vienne « quand allait être mis

à l'ordre du jour la question de l'usage du cannabis thérapeutique, en s'appuyant sur les recommandations formulées par l'OMS en 2003 ? ».

## 3 - « Le chant du cygne » des prohibitionnistes

Au titre des expériences uniques, j'ai pris part à la rencontre organisée par une coalition US bien implantée aussi dans de nombreux pays du Sud, la CADCA, qui lutte contre les dépendances à l'alcool, le tabac et les drogues. Bien entendu en premier lieu contre le cannabis, première des drogues illicites consommées. A la différence des précédentes coordinations prohibitionnistes qui défendaient mordicus l'abstinence avec un grand A, ces nouveaux croisés de la prohibition ont adapté une des règles élémentaires de la réduction des risques : la démarche communautaire. Avec pour vecteur de développement, la volonté d'intégrer les usagers dans un partage de responsabilités en théorie socio-écologiques. Ce n'est plus un programme imposé par une structure, mais un contrat choisi d'assistance mutuelle entre usagers et non usagers volontaires, et ce dans un cadre évolutif. La démarche n'est pas religieuse, ni même centrée sur des traditions. Elle se développe rapidement parce qu'elle est avant tout une action à dimension socio-économique. On le

sait, dans des pays pauvres, et dans les favelas, le moindre projet s'inscrivant dans une démarche écologique à caractère socio-économique peut avoir une incidence directe sur la vie quotidienne, surtout si le but final est de « chasser le mal » et « redonner espoir à la jeunesse », car les fondamentaux du discours prohibitionniste demeurent. De plus, comme généralement les services de l'Etat sont inexistantes, ces projets locaux bien ancrés sont assez facilement accueillis par des gouvernements plutôt répressifs. Il faut reconnaître qu'ils se déchargent ainsi, et à peu de frais, des devoirs leur incombant en matière de prévention.

## 4 - Buffet Thaïlandais

Je n'ai pas vraiment picolé, à peine deux verres de vin rouge, ni beaucoup mangé. J'ai surtout pris le temps d'observer, le ballet des cartes de visites échangées et des photos souvenirs prises pour ensuite pouvoir dire « j'y étais », « j'ai vu un tel »... Alors j'ai aussi filmé, le côté guindé limite coincé d'une rencontre improbable entre Yuri Fedotov, à l'allure de colosse policier, et de la frêle et jeune princesse du Royaume de Thaïlande. C'était pour la bonne cause, car la Thaïlande a au cours des dix dernières années investie massivement dans des projets de développement alternatifs pour substi-

tuer d'autres productions aux cultures illicites du pavot dans le Nord du pays.

Et le lendemain lors d'une réunion officielle, l'UNODC a clairement affirmé vouloir reproduire ce mode opératoire partout où c'est possible ailleurs, notamment en Afghanistan et en Colombie... Dans les couloirs, à chaque fois que j'en ai eu l'occasion, avec des Pakistais, des Afghans, des Birmans, des Chinois (Hong Kong), j'ai tenté de parler « poppy for medicine - du pavot pour soigner » solution défendue par l'ICOS : car 80% de la production légale d'antalgiques à base d'opioïdes est consommée par 20% de la population mondiale.

En gros, les gens habitant les pays riches s'assurent la disponibilité via l'Organe de Contrôle International des Stupéfiants et comme par hasard le reste de l'humanité crève en souffrant durement.

Il suffirait de transformer plus d'Opium en morphine, en implantant une unité de transformation en Afghanistan pour quasiment tarir les ressources du trafic et permettre que dans tous les hôpitaux du monde, les patients puissent être soulagés uniformément de leurs douleurs.

(1) [www.idpc.net/publications/2012/03/guide-on-estimating-requirements-for-substances-under-international-control](http://www.idpc.net/publications/2012/03/guide-on-estimating-requirements-for-substances-under-international-control)

## La presse avec un œil de Sirius



# La presse et le cannabis médical

## 3<sup>ème</sup> partie

Par Raphaël

Dans la chronique précédente, l'examen du genre journalistique du commentaire (éditorial, tribune, critique) a montré à nouveau la diversité d'opinion et d'engagement des journaux vis-à-vis du cannabis thérapeutique : opposition cautionnée scientifiquement du *Figaro* (tribunes), adhésion mesurée du *Monde* (éditorial), ferveur quasi militant des titres de gauche, *Libération* et *l'Humanité* (critiques)...

## Enquête, reportage

Examinons des genres informatifs plus élaborés, comme l'enquête et le reportage, censés approfondir le sujet par une recherche accrue d'informations. Seuls *Libération* (une enquête, quatre reportages) et *Le Monde* (trois enquêtes) y recourent pour relater essentiellement les enjeux de la législation du cannabis médical en Californie (cinq enquêtes ou reportages), contre un seul reportage pour les Pays-Bas. «*En Californie, le petit joint sur ordonnance*» (L, 19/2/97)(a), «*Pétards sur ordonnance*» (LM, 7/1/97)(b), «*Cannabis sur ordonnance*» (L, 21/2/04)(c)... L'idée d'une prescription banalisée, suggérée par ces titres similaires, est dissipée par l'évocation des multiples contradictions que cette autorisation révèle : «*pour les médecins, la question centrale n'est pas tant aujourd'hui d'ordre médical que de nature policière : quels risques sont-ils prêts à prendre pour recommander à leurs patients d'utiliser une substance qui demeure une drogue illégale ?*» (a) ; pour la recherche : «*la question des propriétés médicales du cannabis, qui a fait l'objet de peu de recherches scientifiques solides, est au cœur du débat. Précisément parce que les responsa-*

bles fédéraux s'y sont opposés, dénoncent certains médecins et chercheurs américains» (b) ; «*le non-remboursement du cannabis thérapeutique*» est justifié «*par l'absence de preuves scientifiques assez étayées de son efficacité. Or c'est le produit des ventes légales qui finance la recherche*» (c). Cinq ans après, même constat d'une «*situation inextricable*» par *Le Monde*, qui rejoint l'avis d'un procureur californien en faveur d'une législation «*complète*» qui éviterait aussi «*l'immense gaspillage provoqué par cette guerre sans fin de l'Etat contre le cannabis*» (LM, «*Cannabis en stock*», 24/5/09). Lucide, J.P. Génè souligne que «*les programmes de cannabis thérapeutique arrachés de haute lutte ici ou là pour le traitement des malades atteints du sida ne doivent pas cacher la réalité. Ce ne sont que quelques lieux de raison dans un monde où il est toujours interdit de consommer, de produire et de distribuer herbe ou haschich*» (LM, 2/9/11). Les années passent, les problèmes demeurent.

## Interview

Quels experts ou référents évoquent le thème du cannabis médical lors de leurs entretiens, et à quelles occasions ? Le Dr Hovnanian, président du CNID, s'insurge contre les positions nuancées du rapport de l'Académie des sciences sur le cannabis, qu'il soupçonne de légitimer la dépénalisation : «*Il y a d'énormes intérêts financiers en jeu. Soros n'a-t-il pas financé pour cinq millions de dollars la campagne de dépénalisation du cannabis aux Etats-Unis en évoquant des vertus médicales. Mais ces vertus médicales ne sont autres que l'effet que produit la morphine pour adoucir des fins de vie*» (H, 2/4/97). À l'inverse, Valère Rogissart (association Aïdes) se réjouit que B. Kouchner soit favorable à «*l'usage*

thérapeutique du cannabis (...) [qui] permettrait de le sortir de la vision d'un usage qui serait simplement récréatif. (...) Si c'est un produit qui peut soulager, il faut y aller.» Avisant que «*la loi de 1970 est quand même un bastion compliqué à conquérir*», il espère, prudemment : «*peut-être a-t-on plus de chance par ce biais-là que par le biais dépénalisation-législation qui n'avance pas en France*» (L, 2/12/97). Espoir vain... qui suscite, treize ans plus tard, les regrets du sociologue M. Kokoreff : «*aux Etats-Unis, un important débat s'est organisé autour de la législation de la marijuana, début 2009, quand l'Etat de Californie - où le cannabis thérapeutique est autorisé depuis 1996 - était au bord de la faillite. En France, ce débat est inimaginable*» (LM, 4/6/10).

## Portrait

Le portrait donne un supplément d'âme à une information, illustrant un sujet de société à partir d'expériences personnelles. Simple allusion dans le portrait de l'écrivain américain Armistead Maupin, historien du sida (et malade), avouant que «*la marijuana soulage la douleur des malades en phase terminale - j'en fume moi-même, pour mon plaisir (rires)*» (H, 22/01/01), le cannabis médical est en revanche le thème central de deux portraits de malades dans *Libération*. Premier cas, Christian Sanchez (abrév. CS), 50 ans, séropositif, condamné pour avoir cultivé du cannabis, qu'il consomme pour atténuer les effets de la trithérapie. Le journaliste M. Henry concède : «*un petit joint, ça aide, même si aucune étude scientifique ne démontre un éventuel intérêt thérapeutique*», et précise : «*[CS] redoute toutefois qu'on confonde son combat avec celui pour la dépénalisation du cannabis (...)*». «*Aucun méde-*

Suite de notre étude comparative sur le thème du cannabis thérapeutique dans quatre titres de la presse quotidienne nationale - *Libération* (L), *Le Monde* (LM), *Le Figaro* (F) et *l'Humanité* (H), sur la période du 1/1/1997 au 1/1/2012.

cin ne nous soutient. Ce sont des couards. Kouchner avait bien un peu ouvert la voie. Mais depuis, rien. (...) Les médecins doivent s'engager, expliquer à la justice le s'indigne CS, réclamant une «*une injonction thérapeutique*... pour consommer «*sous contrôle*» (L, 23/10/02). Second cas, assez similaire : Nicolas, 31 ans, atteint de sclérose en plaques, cannabiculteur, dénoncé, arrêté, puis condamné. Mais il est dispensé de peine, par «*application humaine de la loi*». Décision qu'il juge «*miraculeuse*». M. Henry insiste sur la spécificité du jugement, qui «*n'est pas une reconnaissance du cannabis thérapeutique et «ne peut faire jurisprudence*». Comme CS, Nicolas refuse d'être le «*porte-étendard*» de «*la dépénalisation généralisée*», et espère un «*assouplissement de la loi*» pour les malades : «*l'idéal, ce serait un club de cultivateurs, où les malades chercheraient leur produit à un prix sport*». (L, 13/10/11).

Au détour du portrait du fameux avocat F. Caballero, *Libération* du 11/1/97 rappelait que : «*pour un consommateur de haschisch malade du sida, [il] plaide "l'usage thérapeutique". Il perd sur le fond, mais son client est dispensé de peine*». Déjà une décision «*miraculeuse*» ?

Récapitulons : les enquêtes en Californie donnent à *Libération* et au *Monde* l'occasion d'explorer les paradoxes du cannabis médical. Les quelques interviews légitiment le positionnement des journaux. Via les portraits, *Libération* s'engage (avec mesure) et se singularise. Mais, on le voit, le débat n'évolue guère en France.

À suivre.

À fin que l'étude, s'arrêtant initialement au 19/11/11, couvre quinze années pleines. Aucun article relatif à notre thème n'est paru dans l'intervalle.

## exPRESSo

La presse en parole

## Cannaclagues et Cannabises

«*Legalize It !*» sur RMC

Eric Brunet, animateur d'un show d'actu sur RMC recevait Francis Caballero, auteur de *Legalize It !* aux Editions l'Esprit Frappeur le 10 avril 2012, une émission qu'on peut écouter en podcast, on y entend beaucoup de monstruosité, ambiance bar du commerce où le président du MLC est confronté aux auditeurs, tous en majorité réactionnaires et bien pensants, tandis que le «*brunetmètre*» donnera en fin d'émission 67% des sondés en faveur de la législation du cannabis. Mais sur un autre sondage en conclusion de l'édition du 16 juin 2011, à la question «*souhaitez-vous une législation du cannabis ?*» 81% des 5247 internautes répondent OUI, et sur un sondage plus récent datant du 26 mars 2012, 70% des 2190 réponses sont «*favorables à la dépénalisation du cannabis*». CQFD, la tendance est sans ambiguïté.

www.podcast.rmc.fr/  
channel215/20120410\_  
carment\_brunet\_0mp3

### Télérama : Campagne présidentielle, la dépénalisation du cannabis

Dans son numéro 3245 du 21 mars 2012 pages 32-34, un article analyse la situation politique en France. La journaliste Juliette Bénabent pose de manière méticuleuse les arguments répondant à la question «*dépénaliser ou pas le cannabis ?*». De manière assez inattendue pour ce magazine de télévision réservé aux intellos, deux pages bien écrites méritent un coup d'oeil. Pour tenter de mobiliser la masse des usagers en France qui se laisse manipuler par les politiques sécuritaires, on retirera cette citation : «*Qu'est-ce qui meut une femme ou un homme politique ? L'amour de son prochain et l'intérêt général, bien*

sûr, mais aussi l'espoir d'un gain électoral. Pour initier et défendre un changement d'importance, il lui faut ce que le sociologue Henri Bergeron nomme une «*incitation forte à l'action*». Ce peut être une pression internationale, l'action de lobbies ou de l'opinion publique. Rien de tout cela n'existe en l'occurrence. La France n'abrite aucun mouvement social d'envergure concernant la drogue, comme celui pour les droits de la femme ou contre la peine de mort».

Le débat piétine. Alors, autant rêver. Daniel Vaillant plane peut-être quand il imagine une filière de «*mille cinq cents cannabiculteurs officiels, encadrés par l'Etat, qui produiraient «bio», des joints vendus dans des commerces agréés, à taux contrôlé de 8 % de THC (tétrahydrocannabinol, la molécule psychotrope qu'il contient)*». Mais il n'est pas le seul.

www.cannabissansfrontieres.org/  
campagne-presidentielle-la-633.html

### La Politique est un sport de combat

Pendant toute la campagne, Michel Henry journaliste à *Libération* se mue en entraîneur pour coacher les candidats à la présidentielle. Dans sa chronique, il compare la candidate EE-LV, Eva Joly en «*coureuse solitaire de la législation*» avec cette conclusion «*Les candidats ignorent ce sujet auquel ils ne connaissent pas forcément grand chose. La campagne pourrait servir à améliorer leurs connaissances, et les nôtres. Dans un livre pragmatique qui vient de sortir, un avocat, Francis Caballero, explique comment légaliser le cannabis («*Legalize it !*», L'esprit frappeur, 10 euros). Les candidats peuvent s'y reporter, pour nourrir un débat. Mais qui en veut ? Pas grand monde. Sauf Eva Joly, qui continue de courir, solitaire, derrière le peloton*». Une fois de plus, constatons que les propositions des écologistes ne man-

Lire la suite, page 5



**Serious Seeds**  
Succès garanti

## AK-47 et Warlock remportent une fois de plus la Cannabis Cup High Times 2011

**AK-47**

La plus populaire de nos variétés, **AK-47 a encore gagné.** La meilleure de toutes et la seule variété à avoir remporté la Cannabis Cup dans toutes les catégories: Indica, Sativa et Hybride !

**Warlock**

Avec la Warlock, une autre coupe nous comble de bonheur. La deuxième place dans la catégorie 'Seed Co. Hash Cup' de la Cannabis Cup High Times 2011, avec le Hydra-Hash fait à partir de la Warlock par House of the Great Gardener (hoggseeds.com) de Vancouver Island au Canada.



**Maison de variétés d'origine gagnante!**

Pour une information détaillée, consultez notre catalogue [www.seriousseeds.com](http://www.seriousseeds.com) ou par e-mail [info@seriousseeds.com](mailto:info@seriousseeds.com)

11 graines régulières ou 6 graines féminisées dans un tube de plastique!

exPRESSo (Suite)

quent ni de courage, ni de pertinence mais seulement d'un soutien populaire à la hauteur des enjeux. Alors les gens en âge de voter sont-ils lâches ou préfèrent-ils se laisser manipuler et berné par des démagogues ? Pour la légalisation du cannabis, nul doute que la réponse est dans la question !

www.liberation.fr/  
politiques/01012399498-eva-  
joly-en-coureuse-solitaire-sur-  
la-legalisation-du-cannabis



**La fumette saine selon Charlie Hebdo**

Révéland que les nanoparticules nuiraient à la qualité du sperme – un mal aussi attribué au cannabis par les partisans de sa prohibition-, Charlie

PUB



**France Inter : Faut-il passer le oinj ?**

Non, ce n'est pas une émission du Mou', mais bien la station phare de la maison mère qui parle verlan ce matin du 18 avril... avec comme invité un ancien flic à la retraite (co-auteur du livre *Pour en finir avec les dealers*) et un médecin «addictologue» bien connu de la planète antiprohibitionniste, le Dr William Lowenstein (dont il se murmure qu'il remplacerait Etienne Aupiais à la MILDT) et de la psychologue Serge Heffez, chroniqueur du mercredi de cette émission de Guillaume Erner «Service publics».

Pour une fois qu'une émission traite le sujet de manière à peu près sérieuse, avec des invités maîtrisant leur sujet et surtout en dévoilant une réalité «la politique actuelle en matière de lutte contre la drogue fait plus de mal que de bien» et que «la prohibition est un échec, un monde sans drogue une utopie... Soyons créatifs comme le réclame Obama et trouvons une troisième voie entre la prohibition et la légalisation». Enfin, à l'écoute de cette émission, on se rend compte du chemin à parcourir pour rétablir certaines vérités comme «il n'existe pas de drogues dures, mais des pratiques douces ou dures de la consommation de drogues, quel que soit le statut légal de la substance en cause».

Une question à laquelle on aurait aimé pouvoir répondre librement : «Oui, mais pas à n'importe qui et si possible un oinj de beuh pure parce qu'avec le tabac c'est moins bon pour la santé». Dans tous les cas, faire tourner l'info, la bonne information n'a jamais nuit à la santé au contraire...

www.franceinter.fr/player/  
reecouter?play=339669

PUB



# Les partis et l'abrogation de la loi de 1970

Par Ananda S. et Farid G.

Comme on peut le constater, le débat sur la politique des drogues fait partie de ces «sujets à éviter» pour ne pas déplaire à l'électeur... et comme on le voit seul le NPA a consenti à nous répondre. Finalement, d'un point de vue antiprohibitionniste, ils paraissent ainsi les plus solides sur la question.

Il y a bien les Verts, mais ils ont l'art de ne pas savoir mettre en valeur l'originalité et la pertinence un tantinet iconoclaste de leur programme. C'est donc normal qu'ils n'aient pas jugé utile de nous répondre. Et pourtant, on sait qu'ils disent des choses évidentes, depuis longtemps et qu'ils posent les problèmes avec un point de vue différent. En menant notre recherche dans tous les programmes édités pour la présidentielle, Europe Ecologie-Les Verts sont les seuls à l'écrire noir sur blanc au chapitre santé, entre soigner autrement et combattre les lobbies. Bravo !

Par contre les autres partis sont nettement moins disert sur le sujet. Ne parlons pas de la droite qui traditionnellement reste hermétique aux évolutions sociétales en se drapant dans des principes dépassés. Les différentes têtes pensantes des micro-partis qui vont du centre à l'extrême-droite savent pourtant très bien que leur façon d'aborder le sujet n'a donné aucun résultat, au contraire, mais constatant une aggravation du phénomène, veulent croire qu'un entêtement aveugle changera la réalité.

Néanmoins, il faut saluer la bonne volonté de Dupont-Aignan (Cf. page 6). Bien sûr, il ne fait que répéter les grosses bêtises véhiculées par le président de la MILDT. C'est décourageant, à ce point, pourquoi

s'obstiner à nier une réalité qui n'a quand même que peu à voir avec le trafic de fausses marques de luxe... Rien à attendre de ce camp, l'esprit libéral d'un Madelin est définitivement mort.

Quant à ce qui concerne la gauche, au Front de Gauche (Parti Communiste, Parti de Gauche, FASE, et autres) comme au Parti Socialiste, et Lutte Ouvrière compris, ils restent assez ambivalets, sauf le PRG qui s'affirme sur ce sujet comme un caillou dans la chaussure du PS. F. Rebsamen en charge d'une réflexion au PS annonce une possible contractualisation sans doute inspirée par la proposition de loi sénatoriale votée en janvier 2012. Jean Luc Mélenchon assimile, lui, le cannabis aux nombreux autres psychotropes dont les français battent les records de consommation, ce qui aussi une manière de dédramatiser les choses à quelques heures du premier tour de la présidentielle.

Bien que dans les prochains mois au niveau européen, et à la faveur des évolutions de la situation internationale (élections aux USA, position de certains pays en Amérique du Sud), cette question du débat sur «des politiques alternatives» risquent de peser sur le futur gouvernement français.

Si ils arrivaient à nouveau aux affaires, les expériences passées ont montré l'incapacité du PS à concrétiser leur projet sur ce sujet. On se souvient que Mitterrand avait inclus la dépenalisation du cannabis dans son projet électoral en 1981. Il aura fallu attendre 2011, le rapport Vaillant et le basculement historique du Sénat pour que certaines avancées novatrices soient enfin suggérées. Il faut bien reconnaître, que sur l'ensemble des candidats en lice

pour ces élections 2012, aucun ne veut réfléchir et prendre en compte la vraie mesure des enjeux. Bien évidemment, l'emploi, la paupérisation galopante, l'éducation sont des sujets plus «respectables», dont l'urgence n'échappe à personne. Tout autant que la santé, ou la sécurité. Mais se rendent-ils compte qu'en fait tout est quand même logiquement lié ? Tout au moins pour le cannabis. L'économie souterraine de subsistance, la relégation de certains quartiers à forte dominance de populations en situation d'exclusion sociale, par difficulté à pouvoir s'intégrer dans le système actuel, les faillites de la scolarisation, tout cela contribue à renforcer l'offre, parce qu'il faut bien vivre, et en conséquence la demande. Ce qui fait perdurer un trafic malgré tout plus ou moins toléré quel qu'on en prétende, en dehors des opérations «coup de poings» et de la «chasse au faciès des shiteux» pour faire de «bonnes» statistiques (IRAS).

Pourtant depuis 2002, ce n'est pas la consommation de cannabis qui devient alarmante mais l'arrivée massive de l'héroïne bon marché comme l'augmentation de la prévalence de la cocaïne, ou d'autres drogues de synthèse, parfois légales et détournées de leur usage ou dues à l'ingéniosité inventive d'apprentis chimistes motivés par les aspects lucratifs.

## Bilan catastrophique

Le bilan de la prohibition est catastrophique. Si le flou est entretenu, le discours des partis dits de gauche s'est néanmoins décrépé au cours des derniers mois, surtout à propos du cannabis. Le véritable problème tient en une question ré-

sumée par le sous titre du livre *Legalize It !* de Francis Caballero aux éditions L'Esprit Frappeur (Cf. [RBH]<sup>23</sup>-N°5), *Pourquoi et comment légaliser le cannabis?* Quelle procédure possible pour changer maintenant?

Comme le répètent les partisans du cannabis de la première heure, le débat est toujours biaisé par des considérations générales qui n'ont rien à voir avec le produit. Ses vertus d'accompagnement thérapeutique sont parfaitement démontrées. Faut-il persister à se focaliser sur une vision utopique d'abstinence relevant presque de l'ascèse parfaite, qu'il est de la liberté de chacun de ne pas vouloir supporter, comme chacun est libre de ne pas préférer l'alcool en tant que produit délassant? Que faire face aux nouvelles addictions de tout ordre que révèlent les progrès scientifiques et qui prolifèrent ? D'ailleurs on pourrait également se poser la question du pourquoi cette recrudescence.

Il serait nettement plus profitable pour tout le monde que ces lamentations n'aient plus lieu d'être, et que l'on puisse enfin se préoccuper réellement d'une prévention pragmatique, donc efficace, qui comprendrait évidemment tous les volets sociaux relatifs aux drogues.

Une nouvelle politique pour réguler les substances psychotropes, après un petit cadrage général et réaliste ne serait-ce qu'autour de la dépenalisation de l'usage personnel. Cela pourrait devenir sans trop de renoncements la base d'un consensus politique entre Poutou, Mélenchon, Joly, Hollande, Bayrou.

Ce pourrait être un début avant de traiter le reste auquel il faudra bien s'attaquer un jour.

# Le CIRC LYON en campagne

Le 25 mars dernier, le CIRC Lyon et les Jeunes Ecologistes locaux organisaient un remarquable rencontre autour du chanvre dans les locaux de la Maison des passages, rue St-Georges à Lyon.

Il s'agissait de montrer les innombrables usages de la plante, largement utilisée partout dans le monde depuis la nuit des temps. Tout avait été bien conçu, et réalisé, il faut le souligner. Une table centrale rassemblait une documentation époustouflante, d'articles bien difficilement consultables habituellement, centrés sur le cannabis, dans lesquels entre autres on retrouvait l'édition originale archi «collector» du fameux *J'accuse* de Michka. D'ailleurs, bien que datant de 1993, il nous a finalement paru utile de le reproduire, tant son propos reste actuel, hélas, en dépit de quelques chiffres dépassés. D'autres tables présentaient les titres phares des éditions du Lézard ou de l'Esprit Frappeur. Il manquait juste la réédition du Jack Herer auquel

finaleme la manifestation paraissait rendre hommage...

Le Jardin d'Eden présentait un choix des produits alimentaires et textiles à base de chanvre qu'il distribue habituellement. Des panneaux muraux informaient du renouveau de l'emploi du chanvre dans la construction pour ses propriétés énergétiques et environnementales. Il y a eu aussi projection et débats autour de l'excellent film canadien *Grass* produit par Ron Mann en 1999, sur la base d'images d'archives qui est toujours aussi porteur d'enseignements sur la façon irresponsable dont la prohibition actuelle du cannabis a été mise en place. (Cf. notes en fin d'article, pour ceux qui ne connaîtraient pas).

Un léger esprit ludique flottait également, grâce au quiz préparé par les Jeunes Ecologistes et un concours de perspicacité conçu par les représentants du CIRC, par lesquels on pouvait gagner des lots de documentation et de produits au chanvre.

Mais en ce printemps estival, les berges de Saône étaient remplies de monde, les pelouses du parc de la Tête d'Or aussi, et malheureusement seule une centaine de personnes s'invitèrent dans la manifestation. Mais celles là parurent plutôt très intéressées, surtout les plus *djeuns* qui découvriraient...

Alors, ce type de rencontres, qui demande juste (c'est déjà pas mal), c'est vrai ! l'énergie de la préparation, devrait pouvoir se répéter un peu partout sans trop de difficultés après tout. Un grand merci pour cet exemple donné...

## A signaler également dans les actions du CIRC Lyon

Profitant des élections présidentielles, un colis de produits à base de cannabis fut adressé à chaque candidat, accompagné d'une lettre-questionnaire, dont entre autres ces quelques questions : Etes-vous, oui ou non, d'accord pour l'extension de la production et de

l'utilisation du Chanvre industriel ? Pour ou contre, donner la possibilité à une personne malade d'utiliser de façon «réglementaire» du Cannabis à des fins thérapeutiques ? Souhaitez-vous la légalisation du Cannabis et de l'autoproduction à des fins récréatives ?

Le CIRC Lyon comptait sur le reliai des médias pour évoquer la place du chanvre dans notre société, [RBH]<sup>23</sup> – La Gazette du Chanvre s'enorgueillit de relayer cette initiative passée sous silence.

**CIRC LYON**  
BP 93043  
69605 Villeurbanne cedex  
06.11.53.10.07  
cirtc-lyon@no-log.org  
http://www.cirtc-lyon.fr

Ressources :  
www.dailymotion.com/video/  
xusue\_grass-doc-sur-le-cannabis-aux-us-pa\_newsffrom=embed part 1  
www.dailymotion.com/video/  
xupcn\_grass-doc-sur-le-cannabis-aux-us-pa\_news part 2  
www.cirtc-lyon.fr

Source : Charlie Hebdo 11/4/12 n°1034

# Joly courage !

**S**ERONET interrogeait en septembre 2011 Eva Joly sur la lutte contre les hépatites et le VIH/SIDA, et des expériences à l'étranger qui ont démontré leur efficacité en la matière, comme les programmes d'échanges de seringues en prisons, les créations de salles de consommation supervisée, etc... La candidate verte aux lunettes rouges déclarait :

« Depuis l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, la réduction des risques liés à l'usage de drogue, une politique publique qui a eu de très bons résultats, a pourtant été marginalisée, ostracisée, au profit d'une répression des usagers aussi inutile qu'inhumaine. Cette politique doit être relancée. De nouvelles expérimentations sont nécessaires, basées sur les expertises des acteurs locaux et de terrain, qui connaissent mieux que quiconque la réalité des usages. [...] Dans ce domaine comme dans d'autres il faut sortir des idées reçues, de la peur, de la stigmatisation et aller vers les solutions efficaces d'un point de vue humain et sanitaire. Mais il n'y a pas que la politique de réduction

jusqu'à maintenant, le système répressif doit se concentrer sur les trafiquants et abandonner la traque des consommateurs de produits illicites. Nous devons rétablir les usagers dans leur citoyenneté et non plus les traiter sous le régime d'exception des terroristes. La pénalisation des usagers de drogue est un non-sens qui ne résout rien et les condamne à la marginalité et à la clandestinité, ce qui a des conséquences sanitaires et sociales néfastes. En dehors même de la question, cruciale, de santé publique, il s'agit aussi de sortir d'un cercle vicieux répressif qui joue là encore sur les peurs et le rejet. Je parle de la dépénalisation de l'usage simple et de la détention, et pas de l'usage de drogues qui met en danger autrui, comme la conduite sous l'emprise de stupéfiants : cet usage-là doit être sanctionné, comme pour l'alcool. En ce qui concerne la légalisation du cannabis, il s'agit à la fois de mieux gérer l'usage des drogues en terme socio-sanitaire, et de sortir de la logique des réseaux mafieux qui prospèrent sur la prohibition. La légalisation du cannabis n'est pas magique, ce n'est pas LA solution aux problèmes des quartiers et



des réseaux mafieux, mais c'est un préalable indispensable pour sortir de la spirale infernale. Il faut envisager une filière éco-responsable : une régulation de la production et de la distribution par le biais de cercles associatifs d'usagers ; une économie sociale en circuit court avec le respect d'un strict cahier des charges sanitaire, sécuritaire et environnemental ».

Notons que c'est la seule candidature à l'élection présidentielle qui inscrit dans son programme une proposition politique claire sur le sujet, « Légalisation et encadrement de l'usage du cannabis, afin d'assécher les réseaux de trafiquants » : Les moyens législatifs, réglementaires et financiers des pôles judiciaires et policiers chargés de traquer la délinquance financière, environnementale et le crime organisé seront renforcés. Afin d'assécher les réseaux de trafiquants, l'usage du cannabis sera légalisé et encadré, et son commerce sera réglementé. (www.evajoly2012.fr)

Source : <http://www.seronet.info/>

**VAPBONG®**  
Vaporisateur portable, rapide et efficace!

Prix du meilleur produit - Le Cannabicide 2008  
Les Expocannabiss 2007  
Élème Highlife Amsterdam 2007

[www.vapbong.com](http://www.vapbong.com)

Liste de magasins et grossistes sur [www.vapbong.com](http://www.vapbong.com) menu commander

# Poutou déboulonne la prohibition

**Que pensez-vous de la politique de prohibition actuelle en France ?**

La politique de prohibition n'est efficace ni en termes de santé (c'est même le contraire), ni en termes de contrôle du trafic. Derrière un discours paternaliste de protection de la santé publique, priorité est donnée à une logique répressive à l'égard des plus jeunes et des plus pauvres. En outre, cette politique est inefficace puisque l'on constate une augmentation continue du nombre d'usagers en France. Cette politique de prohibition sert des objectifs politiques. Aujourd'hui, on stigmatise le trafic à Sevran (Seine-Saint-Denis) car cela permet de viser les jeunes, les immigrés, les pauvres. Les problèmes sont bien réels dans les banlieues mais la drogue n'en est pas la cause. La situation actuelle est la conséquence du chômage de masse, de la misère économique. Plusieurs milliers de jeunes sont incarcérés chaque année pour consommation et trafic de cannabis, principalement issus de milieux populaires, alors que tout le monde sait que la drogue circule partout. Jean-Luc Delarue qui a avoué consommer 10 000 euros de cocaïne par mois dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, n'a pas fait un seul jour de prison. Il est évident que la police et la justice mènent sur la question des drogues une politique antijuvenes, au faciès, afin de maintenir un contrôle sécuritaire et économique en banlieue. Nous sommes donc pour l'abrogation des lois antidrogue de 1970.

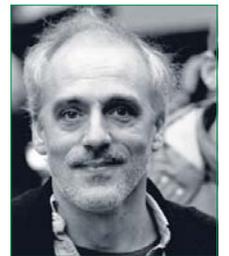
**Que pensez-vous du rapport parlementaire dit rapport Vaillant et de ce qu'il préconise ?**

Le NPA et son candidat Philippe Poutou est pour la légalisation qui est, pour nous, la seule mesure sérieuse en termes de santé publique. Il

faut apprendre à vivre avec les drogues, les gérer au mieux. N'oublions pas que les deux drogues les plus dangereuses en France sont légales : le tabac (60 000 morts par an) et l'alcool (35 000 morts par an). Le seul moyen pour faire réellement de la prévention et de l'aide à la diminution des risques (utilisation de seringues stériles pour prévenir les infections par exemple) passe par la dépénalisation des drogues. Ne plus faire du consommateur un délinquant est le préalable à toute politique de santé qui vise à réellement aider les gens dans l'usage de drogues qui peut devenir ingérable pour certains. Pour l'instant, les réponses de la gauche sont faibles. Le PS partage fondamentalement le discours de l'UMP sur la question. Hollande s'oppose à la légalisation du cannabis. Seul Vaillant, ancien ministre de l'Intérieur socialiste, via son rapport parlementaire, a pris position pour mais nous pensons que cette position a été prise par simple pragmatisme policier. Le point positif de ce rapport c'est qu'il a permis de repenser de la légalisation.

**Croyez-vous qu'il serait positif de s'en inspirer pour élaborer, en France, une politique efficace permettant de lutter contre les trafics mafieux et les dégâts sociaux qu'ils engendrent ?**

C'est la politique de prohibition qui favorise en premier lieu les trafics mafieux. Mais il faut savoir qu'aujourd'hui que les principales interpellations policières pour infraction à la législation sur les stupéfiants se font pour simple usage, principalement pour détention de cannabis un produit dont la nocivité n'est pas clairement avérée. Cette situation contredit le discours officiel de la hiérarchie policière qui prétend concentrer ses efforts sur les gros trafiquants. Il existe bel et



**Philippe Poutou, candidat du Nouveau Parti Anticapitaliste, est le seul à avoir répondu à chacune des questions que nous avons adressées aux candidats à l'élection présidentielle (Cf [RBH]<sup>23</sup> - La Gazette du Chanvre N°5)**

bien une spécialisation policière sur le cannabis concentrant la répression sur les milieux populaires. Par ailleurs, pour nous, le meilleur moyen de lutter contre les trafics mafieux est de décriminaliser l'usage de toutes les drogues en dépénalisant la consommation et en avançant dès maintenant vers une distribution médicalisée des produits, en lien avec les associations d'usagers. Sortir de la logique répressive et prohibitionniste est la seule voie pour assécher les trafics et ouvrir un débat responsable sur les conditions d'utilisation des psychotropes dans notre société.

**Que pensez-vous de la politique d'information et de prévention actuelle ?**

Il n'y a aucune politique d'information et de prévention. Depuis plus de 40 ans, ce sont des politiques répressives qui sont mises en œuvre. Derrière soi-disant une politique de prévention on caricature les jeunes qui « fument », les parents appellent car pensent que leurs enfants vont devenir schizophrènes... On dramatise la situation, cela n'a rien à voir avec une politique de prévention, d'éducation.

**Quelles ont été vos réactions, aux commentaires de la Cour des Comptes, et face à la décision du Sénat de ne pas voter en l'état les subventions de la MILDIT ?**

Que la Cour des comptes ait jugé que trop d'opacité et de

gabegie entouraient l'utilisation des fonds publics alloués à la lutte contre les drogues et la toxicomanie... c'est un fait que nous ne pouvons que constater. Par contre, ce que nous savons de la Mildt, c'est qu'elle a placé depuis 2007, comme priorité première de la politique intergouvernementale de lutte contre la drogue la stricte application de la loi, c'est-à-dire la répression du trafic et de la consommation de stupéfiants. Actuellement, 35 % des fonds alloués à la MILDIT vont à la police, 25 % à la gendarmerie, 20 % à la justice, 10 % aux douanes et 10 % aux actions de prévention... La majorité des sénateurs a jugé que les fonds alloués à la prévention étaient bien trop faibles. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec cela.

**Pensez-vous que la France puisse suivre les traces des Pays Bas, du Portugal, de la République Tchèque, de la Grèce, et comme en Angleterre, en Suisse, ou en Allemagne, un débat objectif puisse s'instaurer ?**

Nous sommes favorables en France comme en Europe à la dépénalisation de toutes les drogues et la légalisation du cannabis, de sa production, sa distribution et sa consommation. Il faut évidemment qu'un débat objectif puisse s'instaurer afin d'avancer vers cela.

[www.poutou2012.org/Contact-presse](http://www.poutou2012.org/Contact-presse)  
Photo: ©Photothèque Rouge - JMB

# Dupont-Aignan sert les vices de la prohibition

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre courrier et vous remercie de l'attention que vous portez à notre programme. Vous vous prononcez en faveur de la légalisation du cannabis. Cependant, il est fort probable qu'une telle mesure, même associée à un contrôle sanitaire et social accru, ne retirerait pas la drogue du marché mafieux. Légaliser un produit ne nuit en effet pas forcément au marché noir : cigarettes, vêtements et accessoires de luxe sont en vente libre et la contrebande demeure très active. L'espoir de voir casser le trafic du cannabis paraît une illusion. Il y a trop d'argent en jeu. Le trafic se poursuivra sur le cannabis et se portera en plus sur la cocaïne, les amphétamines et autres produits de synthèse. En outre, les syndicats de la police eux-mêmes se sont prononcés contre la légalisation, signe que

les principaux acteurs croient en la possibilité d'éradiquer, ou du moins de diminuer le marché de la drogue.

Par ailleurs, la dangerosité du cannabis est bien trop importante pour le légaliser, comme l'a bien souligné l'Académie Nationale de Médecine. A la différence de l'alcool ou du tabac qui sont dangereux à partir d'un certain seuil, le cannabis est nuisible dès les doses faibles et/ou occasionnelles. Son principe actif, le THC, diminue les performances, crée une confusion mentale, perturbe l'équilibre et la coordination. Un usage même sporadique peut entraîner des lésions cérébrales irréversibles et favorise la survenue de maladies mentales graves comme les psychoses délirantes. Le pourcentage actuel de jeunes victimes de ces conséquences est de l'ordre de 3 % à 5 %. Le THC est de plus en plus concentré, rendant sa toxicité aussi élevée que

**Par honnêteté, nous publions cette réponse qui a bien des endroits nous semble erronée, voire manipulatrice. Or ça fait parti du décor, ça existe.**

celle des drogues dures. En outre, comme cela est bien établi pour toutes les substances à potentiel toxique, une légalisation du cannabis entraînerait une augmentation inévitable de sa consommation, et par effet d'entraînement une augmentation associée de celle de drogues dites « dures ». Une étude comparative menée entre la République Tchèque et la Slovaquie est particulièrement éloquent à ce sujet. Mes propositions sont donc les suivantes :

- s'attaquer au marché par le bas pour affaiblir la demande, en punissant les consommateurs de manière raisonnable et éducative, par des heures d'intérêt général par exemple, afin de rappeler au consommateur que le cannabis est interdit et que sa consommation n'est pas anodine ;
- mais surtout renforcer considérablement la lutte et les sanc-

tions contre les trafiquants, qui sont les véritables responsables de ce fléau social. Cette lutte passe notamment par le rétablissement d'un strict contrôle aux frontières car en matière mafieuse, la nature a horreur du vide : dès qu'un fournisseur ou dealer disparaît, un autre le remplace. Ce rétablissement des contrôles s'intègre dans le cadre du protectionnisme intelligent placé au cœur de mon programme, et de la dénonciation des accords de Schengen.

Espérant avoir répondu à votre interrogation et vous remerciant de votre intérêt, Bien cordialement.

Nicolas DUPONT-AIGNAN  
Candidat à la présidence de la République  
Député de l'Essonne - Maire d'Yerres

# Cannabis : Le trou noir de la science en France

Par Pr Sativa

Pierre POTIER, membre de l'Académie des sciences, directeur de recherche émérite au CNRS rédigeait un article intitulé *Tout est chimie* publié dans le bulletin de l'Académie Nationale de Médecine N°1 en janvier 2002. Il y a dix ans, on pouvait lire : «*Pour rester dans le domaine des «drogues», une situation très semblable se retrouve avec le haschich (la marijuana ou «la yerba»). Il s'agit d'une résine sécrétée par le chanvre indien et utilisée depuis des millénaires pour traiter diverses maladies, effacer la douleur et pour droguer des hommes (les haschichins qui deviendront les assassins!). Comme dans le cas de l'opium et de la morphine, il peut y avoir accoutumance (toxicomanie). Les travaux de Mechoulam ont montré que le produit actif principal du haschich est le tétrahydrocannabinol.*

Plus tard il fut démontré que ce produit, végétal, se fixait sur des récepteurs cérébraux et périphériques nommés CB1 et CB2. Il ne restait plus qu'à trouver les «*endo-cannabinoides*». On isolera alors l'anandamide (du sanskrit ananda) dérivé fort simple d'un acide gras très répandu (y compris dans les cacahuètes!) : l'acide arachidonique. On trouve de tels composés dans le chocolat. De là à imaginer que quand on est «*accro*» du chocolat on peut, ensuite, descendre les marches de la dépravation toxicomaniaque vers le haschich...!

Qu'en cette période de fêtes, on se rassure : le chocolat n'est pas une drogue dure. Il arrive que des personnes consommant des quantités déraisonnables de chocolat (une tablette par jour avouée) comme d'autres disent un paquet par jour (pour le tabac) puissent avoir des migraines insupportables. Or, on sait, de mieux en

mieux, que les migraines sont de véritables «*orages cérébraux*» rappelant les crises d'épilepsie, mais on sait aussi, depuis peu, que les dérivés du chanvre indien (tétrahydrocannabinol et dérivés proches) agissent pour prévenir et s'opposer aux crises d'épilepsie. Il y a encore de la besogne dans ce domaine de la recherche thérapeutique : cerveau, comportements, immunologie, etc. Cherchez et trouvez, le jardin du Bon Dieu est ouvert.»

En résumé, la consommation de cannabis n'est pas plus néfaste à la santé humaine que celle du chocolat, dont on se méfia s'il est gonflé aux graisses hydrogénées, à l'huile de palme...

Dans la Biographie du Pr Schwartz, on peut lire une chose (d)étonnante : «*Il a également découvert plusieurs sous-types de récepteurs de la sérotonine et établi le rôle neurotransmetteur de l'anandamide, ligand endogène des récepteurs du cannabis, ce qui pourrait avoir des applications thérapeutiques dans les pathologies liées à la dépendance aux drogues.*» Alors qu'on nous bassine avec la théorie de l'escalade et autres fumisteries mensongères à propos du cannabis... Il serait temps d'en finir avec l'hypocrisie, et de regarder la réalité en face.

Mais il serait bon que la science se débarrasse de pré-supposés moraux ou idéologiques, pour éclairer de la manière rationnelle le débat. Comme par exemple dans le paragraphe «*Drogues*» du rapport d'activité de l'Académie des Sciences en janvier 2002 : «*L'usage des drogues illicites est particulièrement fréquent chez les adolescents français des deux sexes qui sont, dans l'Union européenne, parmi les plus gros consommateurs de cannabis (en-*

**Alors que le Pr Costentin veut encore à la manière d'un Claude Allègre enfumer le débat en sortant un livre Pourquoi il ne faut pas dépénaliser le cannabis ?, j'ai sondé l'Académie des Sciences pour en savoir plus et faire le point.**

viron la moitié des fumeurs de tabac de moins de 30 ans en fument occasionnellement ou régulièrement) et d'autres drogues (ecstasy, amphétamines), avec cependant de grandes variations en fonction de la région, du quartier, du milieu socio-économique et familial et du niveau de réussite scolaire.

Cependant, nul groupe n'est épargné. Les associations entre drogues licites (tabac, alcool) et illicites sont devenues la règle. Les drogues licites et illicites (nicotine, héroïne, morphine, cannabis) agissent sur un même système de neurotransmetteurs qui provoquent plaisir et aversion et, de ce fait, induisent une dépendance de plus en plus forte.

Il faut avertir les adolescents des méfaits des drogues, mais surtout rechercher les racines de ce besoin de fuite qui leur fait sacrifier leur avenir et leur santé à une satisfaction éphémère. Les drogues sont souvent associées à une fréquence élevée de troubles psychosomatiques, à la violence contre les autres ou contre soi (tentatives de suicide), à la prise de tranquillisants et de somnifères (la plus élevée au monde chez les jeunes Français), tous phénomènes qui traduisent un manque de confiance en soi, en les autres et en l'avenir.»

Dix ans plus tard, le constat pourrait être quasi identique, sauf que si l'une des plus vieilles institutions au monde est restée inerte et muette sur le sujet à en juger les documents disponibles sur son site internet, partout ailleurs dans le



Image: Peter Marks - Hanf Journal

monde cette omerta est brisée en menu. Dix ans de trou noir, il faut que ça change.

Sources :  
[http://www.academie-sciences.fr/academie/membre/Schwartz/C\\_bio0210.pdf](http://www.academie-sciences.fr/academie/membre/Schwartz/C_bio0210.pdf)  
<http://www.academie-sciences.fr/activite/lettre/lettre10.pdf>  
<http://www.academie-sciences.fr/activite/rapport/rapport0102.pdf>

# J'accuse

Par Michka (Paris 1993)

J'accuse la France d'être la nation la plus rétrograde d'Europe en matière de drogues illicites, la seule (avec le Luxembourg) où l'on aille encore en prison pour le simple fait d'avoir fumé un joint.

J'accuse les ministres de l'Intérieur, ainsi que les ministres de la Justice qui se sont succédé depuis quinze ans, de n'avoir pas fait respecter la circulaire Pelletier enjoignant de ne pas poursuivre les fumeurs de cannabis en possession de petites quantités d'herbe ou de haschisch destinées à leur usage personnel.

J'accuse les ministres de la Santé successifs d'avoir ignoré que le cannabis ne pose pas de problème de santé publique ; et je les accuse de ne pas avoir su s'entourer des conseillers qui les auraient éclairés.

J'accuse les divers Monsieur ou Madame Drogue d'avoir contribué à une désinformation systématique, et d'avoir par là même discrédité auprès des jeunes toutes les campagnes d'information véritable.

J'accuse les membres des différents gouvernements qui sont venus au pouvoir depuis vingt ans d'avoir décidé de leur attitude face aux drogues illicites en fonction de tactiques politiques plutôt qu'en fonction du bien des citoyens.

J'accuse les législateurs qui ont voté une loi aberrante, reposant sur des mots sans définition, comme le mot stupéfiant (un stupéfiant y est défini comme «une substance inscrite au tableau des stupéfiants» ...).

J'accuse les juges et les procureurs qui appliquent sans broncher une loi inique, portant atteinte aux libertés les plus fondamentales, d'envoyer chaque année en prison quelques milliers de citoyens auxquels on ne peut faire d'autre grief que de préférer la marijuana au tabac ; et je les tiens pour responsables des 32 000 interpellations annuelles pour cause de cannabis.

J'accuse les médecins qui ne savent pas, ou qui ne font pas savoir, qu'au contraire de l'alcool et du tabac, officiellement responsables de 82 000 morts par an en France, on ne trouve pas, dans toutes les annales de la médecine, un seul cas de décès imputable au cannabis.

J'accuse la police, qui se félicite à chaque fois qu'elle met la main sur un petit vendeur, pendant que l'argent sale (10 % de notre produit national brut, selon le rapport Larcher) inonde la vie financière et corrompt les dirigeants les plus haut placés, dont la «respectabilité» garantit l'impunité.

J'accuse les pays du Nord qui, en tout impérialisme culturel, ont interdit aux pays du Sud de consommer leurs psychotropes traditionnels, comme le cannabis, intégré depuis plusieurs milliers d'années à la vie religieuse et profane sur le continent indien ; et je les accuse d'imposer à ces pays, comme seules drogues

licités, l'alcool, le tabac à les psychotropes chimiques fabriqués par notre industrie pharmaceutique.

J'accuse les scientifiques qui préfèrent détourner le regard lorsque des études pseudo-scientifiques servent de caution aux croisés de la guerre contre le cannabis.

J'accuse les économistes qui taisent l'exorbitant fardeau financier de la prohibition, le scandale des millions de dollars dépensés annuellement dans les pays industrialisés pour tenter, au-delà de toute raison, de maintenir en place une prohibition dont l'échec est patent ; et je les accuse aussi de ne pas démonter le mécanisme pourtant fort simple par lequel la répression fait monter les prix et stimule le marché des drogues illicites, contribuant à l'expansion du trafic.

J'accuse les intervenants en toxicomanie qui perpétuent le malentendu en ne répétant pas en toute occasion qu'il n'y a pas de dépendance physique au cannabis ; et que les fumeurs d'herbe, ou de haschisch, loin d'être des malades à soigner, n'ont aucun besoin de leur aide.

J'accuse les spécialistes qui laissent se perpétuer le mythe de l'escalade alors que les chiffres parlent d'eux-mêmes 96 % de fumeurs de cannabis ne «passent» pas aux drogues dures.

J'accuse tous ceux, journalistes, enseignants, éducateurs, qui contribuent au maintien de l'imposture en utilisant l'expression «la drogue», amalgame de fait des substances qui n'ont rien de commun entre elles, si ce n'est de tomber sous le coup du même interdit.

J'accuse les parents qui n'ont pas su maintenir ouvertes les portes de la communication avec leurs enfants et qui, en conséquence, voient d'un oeil favorable l'installation d'un climat policier jusque dans les familles.

J'accuse les cinq millions estimés de fumeurs d'herbe ou de haschich en France, tous ceux qui savent et qui pourtant se sont réfugiés dans le silence hypocrite face à la doctrine officielle.

J'accuse enfin les technocrates peu soucieux d'éthique qui s'approprient à se remplir les poches en nous imposant le dépistage du cannabis dans les urines, sous de faux prétextes de sécurité.

En conséquence, j'exhorte tous les citoyens de ce pays à mettre en oeuvre ce qui est en leur pouvoir pour corriger une désastreuse erreur collective ; et j'appelle, en particulier, à la révision de la loi de 1970 qui viole la Déclaration universelle des droits de l'homme selon laquelle «la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui».

Ressources :  
 Pour consulter le site de MamaEditions  
[www.mamaeditions.net/](http://www.mamaeditions.net/)  
[www.liberterr.fr/entheogones/psychonautes/michka/jaccuse.html](http://www.liberterr.fr/entheogones/psychonautes/michka/jaccuse.html)

## H +++ NEWSFLASH +++

### DROGUES 50 ans et +

**L'usage du cannabis explose chez les « Carte vermeil »**

En moins de quinze ans, les Seniors sont dix fois plus nombreux à le dire... et le faire! Une étude récente publiée le 5 avril dans la revue Age and Ageing constate l'augmentation considérable de la consommation de cannabis mais aussi des amphétamines, de la cocaïne et du LSD des 50-64 ans. Jusqu'à présent, l'usage de drogues illicites était jugé comme peu courant chez les personnes âgées ou d'âge mûr, mais, en Angleterre, cet usage aurait été multiplié par dix depuis 1993. Il pourrait même devenir plus fréquent que l'utilisation de certains médicaments. Un phénomène qui devrait s'accroître sur les deux prochaines décennies.

L'étude a analysé des données sur la consommation de drogues illicites à partir d'enquêtes auprès de ménages britanniques dont une enquête nationale, la plus récente, portant sur 2.009 personnes âgées de 65 ans et 1.827 personnes âgées de 55 à 65 ans.

**Le cannabis, la drogue la plus fréquemment utilisée**

L'usage du cannabis «à vie» est rapporté par 1,7% pour les 65 ans et plus, et de 11,4% des 50-64 ans. Il a été multiplié par dix en moins de quinze ans et passe de 1,0% en 1993 à 11,4% en 2007. En milieu urbain comme au centre de Londres, près de 9,4% des 65 ans et plus, et 42,8% des 50-64 ans disent consommés régulièrement. La consommation récente de cannabis (au cours des 12 derniers mois) est rapportée par 0,4% des 65 ans et plus et 1,8% des 50-64 ans. Ce constat a été multiplié par dix en moins de quinze ans, de 0,2% en 1993 à 2,0% en 2007. Ces habitudes de consommation de cannabis à l'âge mûr marquent une augmentation rapide chez les 50-64 ans.

Source:  
 Age and Ageing online April 5, 2012 «Prevalence of illicit drug use in people aged 50 years and over from two surveys»  
[www.ageing.oxfordjournals.org/](http://www.ageing.oxfordjournals.org/)

### Papys en pétard

Outre le constat que la génération 68 joue maintenant en classe «Senior», sur le réseau social en direct avec la planète geek, Jean Pierre Galland commentait justement cet article: «Et alors ? C'est logique. Moi qui ne suis plus très loin d'être un sénior, je préfère fumer un pétard le soir (le matin aussi) plutôt que prendre une pilule pour dormir. Et puis pour d'autres, après une vie de dur labeur, on se sent plus libre, on peut enfin expérimenter les drogues, passer par dessus la

morale et la bienséance, vivre et prendre du plaisir.» Ils étaient 57 à avoir cliqué J'aime, et réclamé qu'une bande organisée de «séniors en pétard» donne de la voix. Si une étude était menée en France, les résultats révéleraient sans doute la même chose... Mais est-ce un problème ? Si problème il y a, c'est pour les laboratoires pharmaceutiques, car ne dit-on pas chez nos amis anglosaxons «One spliff a day keeps the doctor away» ?

PUB

**SENSIMILLA**  
 LES MEILLEURS GRAINES F1  
 FÉMINISÉE ET STABILISÉE

LA PLUS GRANDE SÉLECTION, AVEC PLUS DE 300 VARIÉTÉS  
 DISCRÉTION ET RAPIDITÉ GARANTIES CONNEXION SSL SÉCURISÉE  
 SKLEP@SENSIMILLA.PL +48 886 503803

# MARCHE MONDIALE DU CANNABIS

SAMEDI 12 MAI 2012  
PARTOUT EN FRANCE

11<sup>EME</sup> EDITION

AVEC **[RBH]**<sup>23</sup>  
TOUS DANS  
LES RUES!

CANNABIS  
THÉRAPEUTIQUE

DÉPÉNALISATION

AUTOPRODUCTION

LÉGALISONS-NOUS  
MAINTENANT!



MARCHE.MONDIALE.FREE.FR RBH23.COM



Agentur  
**Sowjet**

КОНОПЛЯНА  
ПРАВДА

Spliff

КОНОПТИКУМ

Blanf Journal



L'ESPRIT FRAPPER

Dagorno

Paris s'éveille !

LADY LONG SOLO

AVISO

MediAlternative

Éditions du Lézard



Kannabia  
seed company

De nouvelles variétés Automatiques



[www.kannabia.es](http://www.kannabia.es)

info@kannabia.es | Granada - España



2012© Kannabia Seed Company



expo grow

14 15 16 SEPTIEMBRE 2012  
Recinto ferial Ficoba - IRÚN

IOLITE

GHE  
eurohydro.com

CAÑAMO

Green House  
Seed Co.

HPS  
(HIGHPROSHOP)

Advanced  
NATURAL POWER

NIRVANA  
WHOLESALE

plantasur  
organized by

PH&EC GROW

amalur s.l.  
REPRESENTACIONES Y EVENTOS

## agenda



|                       |  |
|-----------------------|--|
| 5 mai                 | Worldwide Marijuana March Plus de 200 villes dans le monde pour la légalisation du cannabis. + d'infos : <a href="http://cannabis.wikia.com/wiki/Main_Page">http://cannabis.wikia.com/wiki/Main_Page</a>   |
| 12 mai France         | Marche Mondiale du Cannabis - Partout en France. + d'infos, <a href="http://marche.mondiale.free.fr">http://marche.mondiale.free.fr</a>  |
| 23-25 mai Marseille   | conférence internationale sur le SIDA et autres maladies infectieuses émergentes à Marseille + d'infos : <a href="http://www.isheid.com/fr.html">www.isheid.com/fr.html</a>  |
| 17 juin Amsterdam     | Journée du chanvre hollandais  |
| 18 juin France        | « Appel du 18 joint » + d'infos, <a href="http://www.18joint.org">www.18joint.org</a> ; <a href="http://www.circ-asso.net">www.circ-asso.net</a>   |
| 3 - 12 juillet Europe | Journées d'été sur les drogues illicites en Europe « Offre, demande et politiques publiques », co-organisées par l'Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies. + d'infos : <a href="http://www.drugsummerschool.cies.iscte-iul.pt/np4/home">www.drugsummerschool.cies.iscte-iul.pt/np4/home</a> |

11<sup>ème</sup> édition

## Marche Mondiale du Cannabis le samedi 12 mai 2012

Cannabis:

Des revendications citoyennes

Nouveau Parti Anticapitaliste, Secours Vert, Techno+...

- Réforme de la politique française en matière de cannabis et l'ouverture d'un débat public sur la loi du 31 décembre 1970
- Régulation de la production, de la distribution et de la consommation de cannabis protégeant aussi bien le consommateur que l'ensemble de la société
- Dépénalisation de la consommation, de la possession et de l'autoproduction pour usage personnel
- Prescription de cannabis dans un cadre thérapeutique
- Prévention pragmatique et ciblée en direction des mineurs et des usagers en difficulté
- Information cohérente et objective sur les effets et les pratiques de consommation réduisant les risques
- Possibilité pour les usagers de se regrouper et d'organiser des filières courtes de production, de distribution, ainsi que l'usage social dans des lieux adéquats

Premiers signataires du Comité ad hoc pour l'organisation de la Marche Mondiale du Cannabis 2012 : Act Up, AFR, AIDES, ASUD, CSF, Cercle Anonyme de Cohésion, CIRC, Collectif Principes Actifs, Jeunes Ecologistes, Jeune Radicaux de Gauche, Ligue des Droits de l'Homme, Mouvement des Jeunes Socialistes, Mouvement des Libéraux de Gauche,

BORDEAUX

14h, sur les quais au niveau des Quinquonces

LA REUNION

14h, Place du Barachois, à Saint Denis

LILLE

14h, Rassemblement statique sur la Grand Place

LYON

Départ 15h de la Place Carnot en direction de la Place des Terreaux NICE

14h, (lieu à confirmer)

MARSEILLE

14h, rassemblement à La Plaine (stands, chill out, soundsystem et bonne humeur).

TOULOUSE

Départ place Jeanne D'Arc (rebaptisée place Marie-Jeanne) - Arrivée Prairie des Fillets

TOURS

A partir de 14h - Rassemblement statique et festif place de la Gare (entre la Gare SNCF et le Vinci)

PARIS

14h, Bastille. Départ 14h 30 vers BNF - François Mitterrand via Jardin des Plantes. JumboRock Sound System Feat. Ganja Tree, RBH sounds, 3RD Clan + invités...

Pour organiser, participer, aider, soutenir, contribuer, rendez-vous sur le site: [marche.mondiale.free.fr](http://marche.mondiale.free.fr)



Image: Kiki

## Débat européen : Comment faire sauter le verrou gaulois ?

François Hollande a botté en touche sur la question de la politique française en matière de drogues, en renvoyant ce débat « au niveau européen », tout en voulant conserver « l'interdit », alors que la plupart de nos pays voisins ont dépénalisé la consommation. Or, en 2004, le débat au niveau du Parlement européen portait sur la définition d'une stratégie de l'Union européenne jusqu'en 2012. Le bilan est simple : on pourrait reprendre mot-pour-mot en actualisant les propositions du Rapport Catania, voté au Parlement européen le 15 décembre 2004. Voici la synthèse de quelques extraits, pour informer le futur président de la République.

### PROPOSITION DE RECOMMANDATION DU PARLEMENT EUROPÉEN À L'INTENTION DU CONSEIL

sur la stratégie antidrogue de l'UE (2005-2012) (2004/2221 (INI))

Dans ce document historique, le Parlement européen confirmait « qu'en dépit des politiques mises en oeuvre jusqu'à présent aux niveaux international, européen et national, le phénomène de la production, de la consommation ainsi que du commerce des substances illicites » avait « atteint un degré très élevé dans tous les États membres et que, face à cet échec, il est indispensable pour l'Union européenne de revoir sa stratégie d'ensemble en matière de stupéfiants ». Le même constat devrait être tiré dans quelques mois. Or en 2004, c'est à l'aveugle que la stratégie a été adoptée, puisque « ni l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) ni la Commission » n'avaient présenté de « rapport d'évaluation technique et politique (...) afin de vérifier si et dans quelle mesure les objectifs et actions formulés dans le cadre de la stratégie précédente ont conduit à des résultats ». Le Parlement européen adressait « au Conseil européen et au Conseil, en vue de la définition de la future stratégie antidrogue de l'UE (2005-2012) et, sur un plan général, pour la politique de l'Union européenne en matière de drogue », les quelques recommandations sui-

vantes dans une langue à base d'euphémismes chers aux technocrates : Pour dire par exemple, « c'est une catastrophe et il urge de s'y prendre autrement », on écrira « prendre conscience du fait que les évaluations réalisées à ce jour sur les six objectifs primaires contenus dans la stratégie antidrogue de l'UE (2000-2004) ne font état d'aucun objectif atteint et en tirer les conséquences politiques et législatives qui s'imposent pour l'élaboration de la stratégie communautaire en matière de lutte contre la drogue 2005-2012 et des plans d'action connexes » ;

Pour dire « comment agir différemment », on dissertera longuement : on écrira : « assise davantage la nouvelle stratégie sur la recherche scientifique et sur une concertation approfondie et structurelle avec ceux qui oeuvrent sur le terrain dans les États membres », par exemple en intensifiant « la recherche scientifique et sociale sur les substances illicites à des fins médicales et sociales pertinentes ; en créant « une ligne budgétaire spécifique pour faciliter un processus permanent de consultation des organisations de la société civile concernées et des experts

professionnels indépendants sur l'impact de la politique antidrogue au niveau du citoyen ». Tout cela pour « renforcer de façon exponentielle la participation et l'engagement des toxicomanes et des consommateurs de substances illicites, de la société civile, des ONG et du secteur bénévole ainsi que de l'opinion publique dans la recherche de solutions aux problèmes rencontrés, plus particulièrement en associant davantage les organisations qui oeuvrent sur le terrain aux activités du Groupe horizontal « drogue », en organisant chaque année une initiative européenne de prévention, et en prévoyant, sur une base expérimentale, des centres informels facilement accessibles en vue de réduire les dommages et mettre en oeuvre une stratégie antipropagandiste » ;

Dans les toutes dernières pages, après avoir épuisé les lettres de l'alphabet, on pouvait lire ces lignes magnifiques, toujours d'actualité et si peu débattues pour « procéder à l'augmentation significative de l'aide au développement des pays producteurs de drogue au travers de la mise en oeuvre de programmes assurant le financement de cultures alternatives durables et

de la réduction drastique de la pauvreté ; examiner également la possibilité de favoriser et de protéger la production à des fins médicales et scientifiques d'opiacés, par exemple, ainsi que prendre en considération la possibilité de lancer des projets pilote pour la production industrielle de produits licites dérivés des plantes couvertes par la convention de 1961, comme la feuille de coca et le chanvre indien ». Pour « prévoir et assurer l'accès à des programmes de substitution, en portant une attention particulière à l'environnement carcéral, tout en encourageant l'application de mesures de remplacement de l'incarcération pour les consommateurs de substances illicites ou pour les délits mineurs et non violents liés à ces dernières » ;

Et de manière claire et limpide, proposer une évolution révolutionnaire : « développer la recherche sur l'usage de plantes actuellement illicites ou dans une zone grise, comme le chanvre indien, l'opium ou les feuilles de coca, dans les domaines de la médecine, de la sécurité alimentaire, de l'agriculture durable, de la constitution de sources d'énergie

Lire la suite, page 9

## Appel du 18 joint

Le 18 juin, à 18h, à la Villette (et ailleurs), 19<sup>ème</sup> édition de « l'Appel du 18 joint », qui cette année tombera un lundi, au lendemain de l'élection d'une nouvelle assemblée nationale, pour appeler

les députés (et les sénateurs) à abroger la loi de 1970 - et leur rappeler qu'une légalisation est possible, urgente et nécessaire. [www.18joint.org](http://www.18joint.org) [www.circ-asso.net](http://www.circ-asso.net)

**Distributeur relai** **RBHI**<sup>23</sup>  
La Gazette du Chanvre

L'information libre et non faussée doit circuler, **RBHI** - La Gazette du Chanvre aussi.

Si vous souhaitez contribuer à sa diffusion, devenez vous même **DISTRIBUTEUR RELAI** pour égayer votre salle d'attente, ou donner un petit plus à votre magasin, bar, librairie, salle de théâtre, local associatif, kiosque à journaux... Contactez-nous, et recevez de 50 à 500 exemplaires. Merci d'avance pour votre coopération. [contact@RBH23.com](mailto:contact@RBH23.com)

Offre réservée à la France Métropolitaine et aux pays francophones.



Suite de la page 8

Débat européen ...

alternatives, du remplacement de produits à base de bois ou de pétrole ou pour d'autres fins utiles».

Bien entendu, le Parlement européen en stipulant de «réviser la décision-cadre relative au trafic de drogue afin de tenir compte des points de vue exprimés par le Parlement, dans le respect des principes de subsidiarité et de proportionnalité inscrits dans les traités», n'est pas dupe des pratiques de la Commission européenne et du Conseil européen qui généralement préfèrent ignorer les prises de positions des représentants élus.

Mais de toutes ces lignes, celles-ci sont à connaître par cœur par qui voudrait vraiment sérieusement inscrire à son programme une troisième voie possible, entre répression qui dit non et légalisation qui dit oui, pour une nouvelle forme de régulation. Il faudrait suggérer de «mener une étude scientifique sur les coûts et les avantages des politiques actuelles de contrôle des stupéfiants qui comporte en particulier une analyse du cannabis et de ses différents dérivés licites et illicites, afin d'en évaluer les effets, le potentiel thérapeutique de même

que les résultats de politiques de criminalisation et les alternatives possibles; une analyse de l'efficacité des programmes de distribution d'héroïne sous contrôle médical à des fins thérapeutiques sous l'angle d'une réduction des décès liés à la drogue; une analyse des coûts économiques, juridiques, sociaux et environnementaux des politiques de prohibition en termes de ressources humaines et financières nécessaires à l'application de la législation; une analyse de l'impact sur les pays tiers des politiques actuelles menées dans le cadre de la stratégie européenne aussi bien que du système mondial de contrôle de la drogue».

A méditer tranquillement. Etant donné qu'aucun parti ou responsable politique en France n'en a tenu compte jusqu'à maintenant, en faisant quelques mises à jour au document (REF: PE 347.270v03-00 (15/15) RP\549725FR.doc), cela pourrait servir de feuille de route originale pour la nouvelle stratégie de l'Union européenne qui sera adoptée d'ici la fin de cette année. Avis à tous ceux qui cherchent à gagner des millions pour équilibrer leur budget.



Thierry Colombié - Editions Non Lieu/OGC

# La French Connection

## les entreprises criminelles en France

Par Ananda S.

**D**isons le tout de suite, il n'est pas question de cannabis dans ce livre. Mais son intérêt (même pour les stricts cannabino-philes) réside dans la démonstration du pourquoi et du comment s'organise un trafic parallèle, et parfaitement illégal.

Bien sûr, l'héroïne, ce n'est pas tout à fait les mêmes enjeux que le cannabis. La professionnalisation nécessaire pour la réussite commerciale du projet n'est pas tout à fait la même.

Raison de plus pour être légèrement fasciné par ce qu'on découvre dans cette étude du milieu du Sud Est français et de ses ramifications.

Grâce aux contacts de l'auteur avec des acteurs de l'épopée marseillaise, cette enquête est hyper documentée. Elle raconte méthodiquement, avec de nombreux exemples, la mise en place du commerce de la «blanche» qui fit la renommée de Marseille. Et on y mesure bien que la réussite somme toute assez exceptionnelle de ce «tentaculaire trafic» n'a pu se faire que grâce à une intrication étonnante des politiques, des administratifs et des milieux criminels. Comme

le souligne Jean de Maillard dans sa préface, les descriptions et les analyses ramènent à Durkheim et son Règles de la méthode sociologique, pour lequel le crime n'avait rien d'une anomalie sociale. Et Maillard de continuer «aujourd'hui, le problème est de faire face à des activités que la société perçoit certes comme criminelles et même hautement dangereuses, tout en faisant preuve à leur égard d'une tolérance concrète qui contredit chacun des discours qui les dénoncent». Il peut être précisé que les recherches de Colombié ne couvrent que la période 1935-1985! Néanmoins, c'est un document particulièrement instructif qui permet à un lecteur innocent de commencer à appréhender un système que «la panne de connaissance» maintenait au niveau des faits divers. Cela favorise une meilleure compréhension des rodomontades sécuritaires dont on nous abreuve régulièrement sans que rien ne change beaucoup. Ainsi que le dit l'auteur par ailleurs, désormais, il est possible de comprendre l'essor et le déclin d'un des trafics du Milieu français sous l'angle inédit de l'économie industrielle, et de comprendre pourquoi le très très grand banditisme d'aujourd'hui est aussi

prospère que discret. C'est un livre nécessaire pour essayer de percevoir globalement les interférences qui bien souvent échappent au simple citoyen.

A noter qu'en 2000, Thierry Colombié avait co-écrit une étude, malheureusement épuisée, sur *Droque et techno*: les trafiquants de rave.

**Post Scriptum 1**

Qui n'a pas beaucoup vu, mais sait-on jamais... Cet été devrait avoir lieu le tournage de *Cannabis*, un film de Nicolas Boukrief avec Jamel Debbouze dans le rôle de Karim Benhacem, l'un des premiers avec ses deux frères à s'être lancé dans le trafic de cannabis à Nice, dans les années 70.

**Post Scriptum 2**

Malheureusement on ne trouve pas plus de renseignements sur Karim Benhacem dans *Drogues store, dictionnaire rock historique et politique* que sur le net. Nous avons déjà parlé du bouquin d'Arnaud Aubron dans le précédent numéro. Mais c'est un plaisir d'y revenir, tant la variété de documentation et la commode forme alphabétique incite à la lecture. Posé dans endroit fréquenté, comme la cuisine par exemple, ou autre endroit, c'est agréable de l'ouvrir et de le



parcourir. On y découvre au hasard, ce qui en fait le charme, l'origine du mythique «Four Twenty» - 420, l'historique des propriétaires et des rumeurs du papier OCB, le récit méticuleux d'un voyage à Ketama, la position oscillante mais terriblement bien pensante de F. Hollande sur le cannabis, tout sur Mister Nice, l'étonnante utilisation à haut risque du venin de serpent, et aussi des tas de choses beaucoup plus sérieuses sur les drogues en général, les associations militantes et quelques personnalités se rattachant au sujet. Chaque article est sourcé ou renvoie à d'autres pour une plus grande information.

Les lettres tenant lieu de chapitre sont illustrées de citations souriantes, dont certaines sont des perles comme celle-ci de Carlton Turner, à la lettre T, déclarant à Newsweek en 1986 «l'homosexualité semble être quelque chose qui découle de la marijuana». A feuilleter régulièrement sans modération.

# PARADISE SEEDS

AMSTERDAM

## Sensi Star®

UNE DES PLUS FORTES

# INDICA

**\*PREMIER PRIX HIGHLIFE CANNABIS CUP 2010**

Une des plus fortes Indica que vous rencontrerez. Une plante extraordinaire, avec des têtes puissantes et compactes chargées de résine en quantité légendaire.

## Pandora®

AUTOFLORISSANTE AVEC DE

# LONGUES TÊTES

TRÈS COMPACTES

La Pandora est notre nouvelle variété autoflorissante. Ses gènes autoflorissants sont conservés, mais elle reste une vraie Indica dans la lignée des Afghanes, Sputnik et Sensi Star. Les plantes sont compactes et leurs têtes sont très aromatiques.

WWW.PARADISE-SEEDS.COM    FINEST SEED COLLECTION

Alkush®    Nebula®    Automaria II®  
 Ice Cream®    White Berry®    Sensi Star®  
 Wappa®    Lucid Bott®    Jacky White®  
 Vertigo®    Belladonna®    Dutch Dragon®  
 Spoetnik®    Acid®    Delahaze®

PARADISE SEEDS STORE    OUVERT TOUS LES JOURS: 10.00 - 20.00

PARADISE SEEDS FLAGSHIP STORE  
GRAVENSTRAAT 13, IN AMSTERDAM,  
JUST BEHIND DAM SQUARE.

Paradise Seeds Shop: 020 7371599 Paradise Seeds Office: 020 6795422  
 Fax: +31 342461027 info@paradise-seeds.com www.paradise-seeds.com  
 Postbus 377 - 1000 AJ Amsterdam - Holland

LES VARIÉTÉS DE PARADISE SEEDS SONT RECOMMANDÉES POUR UNE UTILISATION THÉRAPEUTIQUE.

— A M S T E R D A M —

**NIRVANA**

\*\*\*Qualité Garantie\*\*\*

**AUTO**



**NEW!**  
**AUTO-**  
**FLOWERING**

**FLOWERING**

**Blue Mystic**

**Short Rider**

**Bubblelicious**

**Jock Horror**

**Northern Lights**

**[www.nirvana.nl](http://www.nirvana.nl)**